L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

BUREAUX : No 73, rue de Chartres, NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 30 OCTOBRE 1863. Entre les rues Bienville et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 30 OCTOBRE.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par G. Léaumont, à sa salle d'encan, rue de Chartres—Bottes et Souliers.

Par J. P. Boisseau, à onze heures, No 30, rue Front Levée,—Fournitures de navires, installations, &c.—A 10 heures et demie, vente spéciale de vins, liqueurs, &c.

Par R. Scott, à 10 heures, au No 110, rue Tchoupitoulas,—Café, savon, salaisons, thé, etc., boucauts, barils et tierçons vides.

Par R. T. Montgomery, à 10 heures et demie, au coin des rues Quartier et Levée,—Tout le fonds d'un café et hôtel.

Par E. M. Jacobs, à onze heures, encoignure Royale et Quartier,—Une machine à vapeur.

Par Hoffman & M..., à 10 heures, au No 38 de la rue de Chartres,—Marchandises sèches, chapeaux et lingerie.

Le combat sur le Big Black.

Nous lisons dans la *Tribune* de Mobile du 24:

Nous venons de rencontrer notre jeune ami le capt. Wilb H. Clark, du Missouri, qui est revenu ici hier matin après le combat de Big Black River. Le brave capitaine a servi comme membre de l'état major du gén. W. H. Jackson pendant le combat des quatre jours et nous a donné quelques détails intéressants sur les forces de l'ennemi et sur les nôtres.

Il y a eu jeudi huit jours que l'ennemi attaqua la brigade de Crosby près de Brownsville, Mississippi, et le duel d'artillerie qui en résulta entre deux batteries du Missouri, l'une confédérée et l'autre fédérale, fut très remarquable. La brigade de Crosby combattit toute la journée de jeudi et le vendredi jusqu'à 2 heures P. M. L'ennemi alors marcha contre la brigade du général Whitfield et l'attaqua à 4 heures 30 minutes P. M. à Cross Roads, à environ sept milles de Livingston et à 20 de Jackson. Les forces de l'ennemi se composaient de trois mille hommes d'infanterie de 200 hommes de cavalerie et de 500 fantassins montés, tous parfaitement équipés, armés et approvisionnés pour la campagne.

Vendredi et samedi, la cavalerie du général Jackson retraita lentement combattant pas à pas, quelquefois avec l'artillerie et campa samedi soir près de Livingston. Samedi matin, le capitaine C. et le major H. B. Balfour furent chargés de s'assurer de la force et de la position des Fédéraux à Robinson's Mills. Obligés de s'avancer dans une prairie pour opérer cette reconnaissance, ils furent exposés à un feu de mousqueterie bien nourri auquel ils n'échappèrent que par miracle. L'opération eut un plein succès ; l'ennemi fut trouvé battant en retraite et alors commença la partie de course pour gagner le Big Black River. Le brave capitaine nous a montré une belle paire de pistolets perfectionnés de Colt qu'il avait pris à un sergent unioniste dont il avait tué le cheval.

Dimanche, nous refoulâmes l'ennemi à Clenton et le lundi sur le Big Black. Ainsi s'est terminée cette rodomontade de Logan qui avait juré qu'il dînerait à la Mobile le prochain jour de Noel.

Le général Wirt Adams a été légèrement blessé, mais il a pu rester en selle. Notre perte en tués est de 5, en blessés de 20, et en manquants de 20 également.

L'ennemi a perdu de 200 à 300 hommes.

Le général Jackson est maintenant à Livingston, très désappointé de n'avoir pu attirer l'ennemi à Canton, où les brigades de Buford et de Featherston l'attendaient avec impatience.

OPERATIONS

Pour la réoccupation du Tennessee.

Tout ce qu'on pourra faire sous le rapport de la concentration des forces sera fait, dit l'Atlanta *Register*, et rien ne sera épargné en vue de la réoccupation du Tennessee. L'armée de la Virginie sera jetée dans l'Est Tennessee et celle du Mississippi sur les derrières de Rosecrans, dans la direction de Murfreestown. Le calme qui a suivi la tempête de Chicamauga est le présage d'événements plus terribles, et le choc prochain des armées belligérantes sur le sol du Tennessee décidera du sort de la Confédération. Si quel qu'un doute de la nécessité qui obligerait le président Davis à sacrifier Richmond, Charleston et Mobile pour reconquérir le Tennessee, il n'a qu'à demander au commissaire général par quelles agences et de quelles sources viennent les approvisionnements avec lesquels les armées du Sud ont été soutenues jusqu'ici.

Pendant la première année de la guerre le Tennessee a fourni aux Etats Confédérés 25 millions de livres de Bacon. L'année dernière, le Tennessee a nourri l'armée.

Combinaison de mouvements.

Le même journal dit : On est à exécuter des mouvements qu'il serait imprudent de signaler. Nous pouvons seulement dire que les ponts détruits par la retraite des Fédéraux sur le chemin de fer entre Dalton et Chattanooga, ont été réparés et des plans ont été conçus non seulement pour secourir le général Jones à Bristol mais encore pour opérer des mouvements dans une autre direction. Nous continuons à entendre parler de désertions de l'armée de Rosecrans en corps nombreux. Les troupes fédérales échangeraient volontiers une couverture pour un peu de nourriture. Toute la force de Rosecrans, à Chattanooga et au delà sur le côté droit de la rivière, est estimée à 85 mille hommes. De la nôtre nous ne pouvons rien dire.

LES OPERATIONS MILITAIRES dans la vallée de la Shenandoah

Le *Baltimore Sun* publie le compte rendu qui suit des événements militaires accomplis dans la vallée de la Shenandoah.

Les Confédérés, avec des forces évaluées de 1800 à 2500 hommes, ont attaqué les forces fédérales à Charlestown, hier matin au point du jour. Ces dernières se composaient de six compagnies du neuvième d'infanterie du Maryland, sous le colonel Simpson, et de la cavalerie du Maryland du major Cole. Après un engagement assez vif, les forces fédérales ont été accablées par le nombre et la plus grande partie de l'infanterie, y compris le colonel, a été faite prisonnière. Le major Cole avec presque toute sa cavalerie s'est frayé un passage à travers les lignes confédérées et a réussi à gagner Harper's Ferry, où il a rapporté l'état des choses au général J. C. Sullivan, de l'Indiana, commandant de ce poste. Le général a ordonné au major Cole de retourner vers Charlestown et l'a suivi avec les forces d'infanterie et d'artillerie qui étaient autour de Harper's Ferry.

Vers dix heures, le général Sullivan a réoccupé Charlestown en force. Les Confédérés ayant retraité au Sud vers Berryville. Le major Cole les a poursuivis avec de l'artillerie et de la cavalerie, et vers trois heures un engagement a eu lieu près de Berryville. On n'en connait pas les résultats, on sait seulement que les Confédérés ont continué à se replier, suivis par les Fédéraux.

Depuis samedi après midi jusqu'à hier soir le Potomac a monté de deux pieds et demi, et n'était plus guéable entre Hancock et Washington. Des éclaireurs de retour à Harper's Ferry rapportent qu'il n'y avait pas de Confédérés près des gués.

L'affaire de Charleston a démontré que les confédérés ont dans la vallée de la Virginie beaucoup moins de forces qu'on ne le supposait il y a quelques jours.

Le steamer Locust Point.

Le steamer de la malle des Etats Unis Locust Point, capitaine S. Hoffman, est parti hier soir pour New York directement, avec un fort chargement et les malles.

Voici la liste de ses passagers.

J Levy et sa dame, E Schinner, sa dame et 2 enfants, Mme E Dowbonniet et sa nièce, S L Sabourk J Ganhaux, J A Musott, W Bolslus.

LES DEPECHES DE M. CORWIN—Nous lisons dans la *France* :

M. Corwin, ministre des Etats-Unis à Mexico, accusé d'être en correspondance avec Juarez, a complètement reconnu la vérité de ce fait et déclaré qu'il écrivait à Juarez pour l'éclairer sur la situation et sur le peu de chances qu'il avait de revenir au pouvoir.

A l'appui de sa déclaration, M. Corwin a produit une série de dépêches qu'il a écrites à son gouvernement, et dans lesquelles il constate que l'intervention et la monarchie sont accueillies avec faveur par la grande majorité de la population au Mexique. Ces importantes dépêches, publiées dans les journaux de New York, sont de nature à modifier les idées du cabinet de Washington.

LE RETOUR DU MARECHAL FOREY — On lit dans la *France* :

Nous avons, par la voie de la Havane, des nouvelles de la Vera Cruz du 4 septembre. D'après les avis reçus de Mexico, le maréchal Forey devait s'embarquer le 5 octobre pour rentrer en France.

On assurait que le maréchal voulait se trouver à Paris à l'époque de l'ouverture de la session, et prendre la parole au Sénat dans la discussion de l'adresse pour donner, sur la situation des affaires au Mexique, des détails aussi intéressants que rassurants.

LE FLORIDA ET LE KEARSAGE.— On écrit de Brest, 1er octobre, que la corvette fédérale de premier rang *Kearsage*, après avoir réparé ses avaries, est venue mouiller en petite rade à l'entrée du port.

La corvette confédérée *Florida*, de son côté, attendait pour terminer les travaux entrepris à sa machine plusieurs pièces importantes et une hélice de rechange commandées au Havre. Le *Florida* ne sera pas en état de reprendre la mer avant la fin d'octobre ou les premiers jours du mois de novembre.

LA FLOTTE CUIRASSÉE DE LA FRANCE.— On lit dans un journal parisien.

La division des bâtiments cuirassés continue depuis le dimanche 27 septembre ses expériences à la mer. Les résultats donnés par les navires qui la composent sont jusqu'ici très satisfaisants. La division doit mouiller le 5 octobre, après un séjour à la mer de dix jours entiers.

LA CULTURE DU COTON EN ASIE—On lit dans un journal de Paris :

Des efforts considérables sont faits par le gouvernement turc pour développer la production du coton en Asie Mineure, et ces efforts paraissent devoir être couronnés de succès. Entre Tarsus et Adana, se trouvent de vastes terres non cultivées et rapprochées de la mer, où l'on pense à introduire le coton. Géorgie longue soie, qui se plaît dans ces expositions. L'Anatolie est le centre où Vefyk Effendi s'efforce de développer ces cultures.

CHRONIQUE LOCALE.

NOUVEAU MARECHAL-PREVOT — Un ordre du colonel Beckwith, maréchal-prévôt général du département, dit que le major H. M. Porter entrera en fonctions comme maréchal-prévôt de la Nouvelle Orléans, en remplacement du capitaine C. W. Kilborn, appelé au commandement d'un régiment.

COUR PREVOTALE. — Lieutenant-Colonel [illegible]—Jos... homme de couleur, qui se flattait d'appartenir au corps d'Afrique, a été condamné à un mois de détention pour vol dans un magasin [illegible].

[illegible] a été condamné à cinquante [illegible] pour délit de [illegible].

Wm Boyd, qui avait tenu des propos séditieux, a été acquitté [illegible].

ORDRE CONCERNANT LES CHASSEURS — Le colonel Beckwith, maréchal prévôt général, vient de lancer un ordre qui intéresse les chasseurs.

Les permis de port d'armes et de chasse dans les limites indiquées, ne seront accordés qu'à ceux qui établiront leur loyauté à l'aide de certificats émanant d'unionistes connus, et qui donneront un cautionnement de mille piastres.

Les chasseurs munis de permis ne pourront acheter de munitions que chez les personnes autorisées à en vendre, et ils ne devront jamais avoir pour plus de six jours de munitions.

Toute personne qui sera trouvée nantie d'armes, en violation des ordres, sera traduite devant la cour prévôtale et les armes seront confisquées.

Un autre ordre invite les citoyens qui ne sont plus autorisés à garder des armes à feu à les remettre au capitaine Shauk, qui les emmagasinera et en donnera un reçu.

"ENCORE BARNEY.—Les rapporteurs n'en finiront pas de si tôt avec Barney Williams et si la police n'est pas injuste ou trop sévère à son égard, il faut avouer que c'est de tous les ci-devants gardiens de la tranquillité publique, celui qui a le moins de chance.

Un soldat s'étant présenté, mercredi soir, chez Cecilia Silver, qui demeure dans un quartier retiré et, après perquisitions, ayant emporté des bijoux, des soieries et une foule d'ornements de ce genre, inutiles en temps de révolution, les soupçons se sont de suite arrêtés sur Barney Williams.

L'INFANTICIDE—Le cadavre déposé au corps de garde du Premier District et au sujet duquel une enquête a été commencée, est celui de l'enfant de Regina Fesner qui a été arrêtée mercredi soir et envoyée à l'hôpital de Charité.

L'examen du Dr Beach a démontré que la petite fille avait été jetée dans les lieux d'aisance.

ENFIN !—J. Hennigan s'est introduit, l'avant dernière nuit, chez M. John Marquets et, passant dans la cour, a essayé de voler un cheval. Interrompu dans son opération par la présence inattendue de M. Marquets, furieux d'avoir été déçu dans ses espérances, il s'est précipité sur le propriétaire. Celui-ci a d'abord fait feu sur lui et l'a blessé à la tête, puis une lutte corps à corps s'est engagée et Hennigan a été si terriblement châtié, si artistement assommé, qu'il a fallu le transporter à l'hôpital.

Si quelques unes des nombreuses victimes de la bande de voleurs dont la ville est infestée pouvaient laisser aux "introuvables" des souvenirs du genre de celui que Hennigan a emporté, les "visites" seraient moins fréquentes et on ne parlerait pas aussi souvent de "l'audace" des voleurs.

Société Française de Bienfaisance

—Fidèle aux anciennes traditions, cette honorable Société fera dimanche prochain, jour de la Toussaint, une quête au profit des orphelins du Troisième District, dans le Cimetière St-Louis. Nous sollicitons pour cette bonne œuvre de la Société Française la coopération de tous les cœurs généreux qui, au milieu de la détresse générale, savent encore trouver une obole pour l'orphelin.

Institution Catholique des Orphelins

—L'institution Catholique des orphelins dans l'indigence fera, le jour de la Toussaint, dans le vieux et le nouveau cimetières, une quête au profit des orphelins indigens du Troisième District.

SOCIÉTÉ ESPAGNOLE DE BIENFAISANCE.— Il se fera, comme de coutume, le jour de la Toussaint au cimetière St Louis No 2, une quête au profit des orphelins de l'Asile Ste-Marie (3e district), sous les auspices de la Société Espagnole de Bienfaisance. Cette quête, toujours fructueuse, sera, nous l'espérons, plus abondante encore cette année, à cause des besoins croissants de l'hospice.

EDITION D'HIER SOIR.

Nouvelles de Washington.

[Extraits de correspondances]

Washington, 18 octobre—On assure positivement que la flotte russe ira visiter la capitale fédérale. On lui fera sans doute une réception cordiale.

Le département de la marine est très embarrassé dans ses opérations rendues presque impossible par le manque de marins. L'augmentation constante de la flotte exige une augmentation constante de personnel, et les marins ne se présentent pas.

Samedi, on a reçu de l'escadre du golfe une réquisition d'hommes à laquelle le département n'a pu répondre. Des instructions ont été envoyées, en conséquence, pour enrôler des *contrebandes*, le gouvernement se trouvant dans l'impossibilité de recruter des hommes pour les navires qui attendent des équipages.

Le département de l'agriculture a reçu dernièrement d'Odessa une quantité de froment d'Anautka et aussi de Nice et d'Italie une quantité considérable de froment à barbe rouge de la Méditerranée. Ce blé sera distribué dans quelques jours aux agriculteurs. On a reçu également de beaux échantillons de semences de la Société Royale d'Agriculture de Russie.

La crue des eaux du Potomac a empêché le passage de Lee sur la rive marylandaise et a occasionné des deux côtés des changements correspondants dans les mouvements militaires.

Conjectures sur les projets de Lee.

Nous trouvons dans le *Herald* les dépêches suivantes datées de l'armée du Potomac le 19 :

Il est presque certain que ce mouvement de Lee est une ruse pour tromper Meade, en lui faisant croire à une incursion sur une grande échelle, tandis que son but réel est d'empêcher Meade de faire avancer ses forces, les rebelles pendant ce temps devant expédier à la hâte des renforts à l'armée de Bragg. En détruisant le chemin de fer et les ponts Lee aura ainsi gagné du temps pour mettre à exécution son dessein et sans aucun doute la majeure partie de l'armée de Lee est déjà en route pour le Sud Ouest.

Washington, 19 octobre — Le Secrétaire de la guerre est revenu ce matin au point du jour de son entrevue avec le général Meade à son quartier-général en campagne.

Les autorités militaires ici ne sont pas encore arrivées à une conclusion positive sur la force et sur la position de l'armée de Lee. Notre cavalerie rencontre celle de l'ennemi dans toutes les directions, mais le gros de son armée est caché. Quelques personnes croient que Lee s'est retiré derrière les montagnes de Bull Run, et qu'il se replie sur sa position retranchée du Rapidan, mais quelques uns des officiers les plus expérimentés croient que le gros de son infanterie a été envoyé dans la direction de Harper's Ferry et de Winchester, dans le but de couvrir et d'appuyer une autre grande incursion de cavalerie dans le Maryland et la Pennsylvanie.

INVASION DU KENTUCKY.

Cincinnati, 19 octobre—On rapporte qu'une force considérable sous Buckner entre dans le Kentucky du côté du sud est, avec le dessein apparent de gagner la rivière Ohio près de Gallipolis.

Le guérilla notoire, Jean Keller, qui a tué le capitaine Wileman et autres, a été capturé près de Sharpburg, Ky, hier, avec six de sa bande et conduit à Mount Sterling où un nommé Watkins, ancien soldat du 9me de cavalerie du Kentucky, l'a mortellement blessé pendant qu'il était dans les mains des gardes.

LE STEAMER DOURO—Ce navire à hélice qui a été incendié sur les côtes de la Caroline du Nord par l'escadre fédérale, appartenait à des armateurs de Wilmington et avait un chargement de 256 balles de coton, 279 caisses et 20 tierçons de tabac et une quantité de térébenthine et de résine, pour le compte du gouvernement confédéré.

Le Douro avait été pris déjà, le printemps dernier, par le Quaker City, condamné, vendu et amené dans les provinces britanniques et de là à Nassau. Ce navire est maintenant au dessus de l'Hébé et ne présente plus à l'œil qu'une carcasse à moitié brûlée.

L'ELECTION EN PENNSYLVANIE.

On écrit de Washington au *Journal of Commerce* :

Les plus hardis républicains ne réclament qu'une majorité de 20,000 voix en Pennsylvanie. Ainsi, il y a, dans cet Etat 180,000 votants qui sont opposés à la politique radicale de la guerre contre 220,000 républicains qui la soutiennent. C'est là, en vérité, un exemple d'unanimité remarquable, spécialement quand nous nous rappelons que ces 400,000 votants n'avaient qu'une seule et même plate-forme immédiatement après le premier coup de canon tiré contre le fort Sumter. Si les choses continuent à aller de ce train, il n'y aura pas l'année prochaine un seul abolitionniste dans tout l'Etat de la Pennsylvanie. Mais si la majorité réclamée venait à être considérablement réduite, que faudrait-il penser de l'unanimité de l'Etat Clé-de-voûte à endosser la politique de l'administration actuelle ?

LE GENERAL GRANT.

Le *St-Louis Democrat* du 19 courant publie ce qui suit :

Un voyageur arrivé de Cincinnati nous informe que le général Grant et son état major étaient à Odin samedi, en route pour Louisville. Le lieutenant colonel Kent, du 29e de l'Illinois, qui l'accompagnait, a dit que le général Grant serait probablement nommé au commandement de l'armée du Cumberland, en remplacement du général Rosecrans qui est rappelé. Nous apprenons aussi que les trois départements, le Cumberland, l'Ohio et le Tennessee, seront réunis en un seul, sous le commandement immédiat du général Grant. Nous ignorons ce qu'on fera des généraux Burnside et Rosecrans.

L'ARMEE DE LEE.

Le *World* du 20 publie la dépêche spéciale qui suit :

Washington 19 octobre— J'ai des avis direct du front des lignes ce matin.

Le gros des forces de Lee a abandonné la ligne de Bull Run et s'est dirigé vers la vallée de Loudon par les défilés de Aldie et Thoroughfare.

Il ne paraît pas y avoir de mouvement pour traverser dans le Maryland, et la plupart de nos officiers pensent que Lee n'a d'autre but que de trouver des vivres. On lui a offert la bataille, mais il a refusé de l'accepter en se repliant. Une partie de nos forces ont avancé.

Nouvelles des Bermudes.

On a reçu à New-York des avis des Bermudes jusqu'au 12 octobre :

Le steamer anglais *Plover* est arrivé à Hamilton le 5 de Charleston.

Le *Plover* n'a pu communiquer avec cette dernière ville, l'amiral fédéral ayant jugé à propos d'y empêcher toutes relations.

Le steamer rebelle A. D. Vance est arrivé à St. Georges, le 26 septembre, avec 530 balles de coton et 25 barils de térébenthine, de Wilmington, Caroline du Nord, et ce steamer est parti le 6 pour Nassau.

Le *Dee*, steamer anglais, probablement un coureur de blocus, est arrivé de Londres le 26.

Le steamer rebelle *Alice*, parti de Wilmington avec 782 balles de coton, est arrivé à St Georges le 12 du courant.

Une personne se donnant le nom et la qualité du colonel Wheeler, de l'armée rebelle, est partie de St Georges pour Halifax, le 10 du courant, à bord du steamer la *Princesse Royale*.

ABONNEMENTS A LA SEMAINE.

Nos porteurs sont autorisés à prendre des abonnements à la semaine à raison de vingt cinq sous.

LES TABACS DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS EN VIRGINIE.

Le *Richmond Examiner*, dans son numéro du 10 de ce mois, publie une nouvelle importante. Il annonce que le gouvernement français a envoyé à Richmond le vicomte de St Romain pour négocier avec le gouvernement confédéré la livraison des tabacs achetés pour le compte de la France. M. de St Romain, d'après le journal rebelle, a parfaitement réussi dans sa mission. Le gouvernement confédéré a consenti à l'exportation des tabacs en question, à la condition cependant que le gouvernement français les fasse charger par ses propres navires.

L'*Examiner* ajoute que les frégates françaises qui se trouvent en ce moment dans le port de New York y sont venues pour l'exécution de cet arrangement.

Mais le vicomte de St Romain qui était parvenu à aplanir toutes les difficultés avec le gouvernement de Richmond, n'aurait pas été aussi heureux avec celui de Washington. Le gouvernement des Etats-Unis oppose un refus formel à la libre sortie des tabacs, objet de la mission de M de St-Romain. Il ne veut pas se relâcher de ses mesures de rigueur au sujet du blocus des ports du Sud.

Nous ne savons jusqu'à quel point est vrai le récit de l'*Examiner*. Le *Times* de cette ville, en reproduisant l'article de ce journal, le discute comme s'il contenait une nouvelle authentique. Si le vicomte de St Romain a été chargé de la mission qu'on lui attribue, il nous semble que l'insuccès de ses démarches à Washington ne doit surprendre personne, et lui moins que tout autre. *Messager Franco Américain.*

BLANCS ET NOIRS—Les rivalités qui ont amené des collisions éclatantes il y a quelque temps entre les ouvriers blancs et noirs, semblent être prêtes à renaître Samedi dernier, des nègres qui déchargeaient du coton au pied de North Moore street, sur la rivière du Nord, ont été attaqués par une troupe considérable de débardeurs et obligés de quitter le chantier. Une escouade de police accourue au bruit a eu beaucoup de peine à rétablir l'ordre. Deux individus nommés Thomas Trainor et Wallace ont été arrêtés au fort de l'échauffourée ; mais ils ont été ensuite relaxés par le juge Dodge. *Courrier des E. U.*

Nouvelles de France.

Correspondance particulière de l'Indépendance.

Paris, 29 septembre.

Une dépêche arrivée aujourd'hui de Londres fait connaître que l'organe accrédité de lord Palmerston, le *Morning Post*, critique le discours de lord Russell. Mais ces divergences d'opinion entre les membres du cabinet sont à ce point connues, qu'elles ne produisent plus le moindre effet, et toutefois lord Palmerston a été quelque chose en cette circonstance dans l'attitude du *Post*.

Je crois du reste savoir que, dans la presse gouvernementale à Paris, on doit plutôt s'appliquer à faire ressortir les bons côtés du discours de lord Russell, qu'à en souligner les mauvais. On mettra plutôt en relief les paroles sévères adressées à la Russie par le ministre des affaires étrangères d'Angleterre, que les déclarations si explicites qui ne permettent plus de compter sur le concours armé de son pays.

La nomination du comte Walewski n'est point faite encore, mais je crois pouvoir vous garantir qu'elle a été parfaitement sérieuse et que, même en ce moment, elle a de grandes chances de se réaliser. Un mot personnel de Napoléon III avait fait connaître à l'ancien ministre d'Etat que S. M. serait bien aise de le voir représenter à Londres la politique impériale.

Une entrevue aurait eu lieu à ce sujet, samedi dernier, entre M. Drouyn de Lhuys et M. le comte Walewski. Ce dernier, toujours, d'après la même version, aurait demandé s'il irait à Londres avec l'autorisation d'apporter dans les rapports internationaux des deux gouvernements les nuances d'opinion dont il a cru devoir prendre au Sénat la responsabilité. On m'assure que cette intention manifestée par le comte Walewski aurait jusqu'à un certain point effrayé M. Drouyn de Lhuys, qui ne se serait pas cru autorisé à laisser le futur ambassadeur porter de l'autre côté du détroit les gages d'une politique aussi accentuée, bien qu'au coup sûr on ait pu les accuser de manquer de sympathie pour la cause de la Pologne. D'après ce qui m'est affirmé, le résultat de l'entrevue aurait été, de la part du comte Walewski, sinon un refus décisif des hautes fonctions qui lui sont offertes, tout au moins une abstention provisoire. On va même jusqu'à dire que le comte Walewski prendrait déjà toutes ses mesures pour passer l'hiver à Paris mais je ne crois pas l'incident clos. Il est à croire, tout au contraire, que le comte Walewski défèrera finalement au vœu flatteur qu'a daigné lui exprimer le souverain.

Cependant, il est probable que les choses vont, de toute façon, trainer en longueur, d'autant plus que le gouvernement britannique n'accueillerait, je crois, le choix du comte Walewski qu'à la condition que ce choix fût dégagé des préoccupations qui lui attribuaient une signification un peu trop belliqueuse. C'est dans ce sens, je pense, que des pourparlers vont être suivis entre les deux gouvernements.

On assure qu'un agent polonais qui vient de parcourir la France, l'Angleterre et la Belgique, a pu y recueillir pour quatre millions de souscriptions secrètes. Ces secours arriveront d'autant plus à propos pour l'insurrection polonaise que les perquisitions sévères faites dans les couvents paraissent avoir gêné beaucoup l'action du gouvernement national occulte, qui semble depuis ce moment garder le silence.

La députation mexicaine arrivera jeudi à Trieste ayant passé par Vienne. De moment en moment, les chances paraissent s'accroître pour une acceptation définitive de l'archiduc. Les conditions que l'Altesse autrichienne seraient peu significatives. Elle n'insisterait guère, dit-on, que sur la question d'occupation, qui se trouve résolue affirmativement par le fait, au moins pour quelque temps. On prétend même aujourd'hui que l'archiduc irait au Mexique avant que le suffrage universel soit complètement ratifié le choix dont il est l'objet de la part d'une assemblée provisoire de notables mexicains. Il est réel que et l'on attendait le résultat d'un scrutin du Mexique entier (ou des provinces certaines) en ce moment, sont encore au pouvoir de Juarez), le frère de l'empereur François-Joseph verrait ajourner pour longtemps son départ.

D'après une affirmation déjà souvent produite et déjà démentie, le maréchal Forey aurait quitté définitivement Mexico dans la dernière quinzaine de septembre, pour aller s'embarquer à la Vera-Cruz et revenir en France.

Le *Pays* de ce soir, que j'ouvre à l'instant, confirme ce que je vous disais plus haut des inspirations qu'a reçues la presse semi-officielle au sujet du discours de lord Russell. *Le Pays* rappelle de plus que la France a fait le sacrifice de ses légitimes susceptibilités en se plaçant sur le terrain des traités de 1815, mais qu'elle n'a point sujet de s'en repentir.

Découvertes de mines d'or Dans la Nouvelle Calédonie.

Les avis que nous recevons de la Nouvelle Calédonie vont jusqu'au 28 juin.

On se rappelle que nos dernières correspondances de cette colonie annonçaient le départ de Port-de-France de quelques hardis mineurs à la recherche de gisements aurifères. Après trois mois d'exploration, ils ont enfin trouvé de l'or. Le lieu où la découverte a été faite se trouve situé au petit village de Houebiahomme, à deux kilomètres de Puebo, sur la côte nord-est de l'île.

Cette nouvelle a produit une grande excitation dans toute la colonie. Le gouverneur se trouvait à Kanala, quand le bruit de la découverte lui est parvenu. Il s'est immédiatement rendu à Puebo, et est allé visiter les terrains aurifères. En sa présence, un ouvrier mineur a lavé quelques kilogrammes de terre, et en a retiré de l'or en paillettes et en aiguilles.

De retour à Port-de-France, le chef de la colonie a fait expérimenter une certaine quantité de terre prise à Houebiahomme par plusieurs officiers et fonctionnaires dont la profession ou les connaissances spéciales offraient toutes les garanties nécessaires pour former des juges compétents. Voici le résultat des observations faites par M. Boutan, ingénieur colonial :

"Deux plats ont été remplis de terre aurifère rapportée de Puebo ; soumise au lavage, elle a fourni plusieurs parcelles d'or qui paraît très pur ; la quantité obtenue en est peu importante, à la vérité, mais il est probable qu'une portion considérable a dû être perdue en raison de l'imperfection du lavage fait à la hâte et au bord de la mer. Les terres expérimentées ont été extraites de coteaux très tourmentés et dont la formation géologique est difficile à définir pour le moment, la contrée n'ayant pas encore été assez explorée. Elles se composent de granit, gneiss et micaschiste décomposés dans lesquels le feldspath est passé à l'état de terre glaise, le quartz et le mica formant un gravier grossier et du sable quartzeux. C'est dans ce sable dégagé par le lavage de la terre glaise que se trouvent définitivement les parcelles d'or qui proviennent probablement des filons de quartz broyé par l'action des eaux ou autres causes géologiques. Les morceaux de quartz délivrés du lavage n'ont cependant pas présenté jusqu'à présent de l'or engagé dans leurs fissures.

"Le lavage, exécuté sur les lieux mêmes, a produit des résultats analogues, chaque plat contenant 4 à 5 kil. de terre brute, a produit quelques grains d'or.

"Le lavage découvre de plus dans ce gravier une substance brute, noirâtre, plus pesante que les autres matériaux qui le composent, et qui pourrait bien être de l'oxyde d'étain ; cette substance, non encore étudiée, a besoin d'être soumise à un examen sérieux, pour, s'il y a lieu, augmenter, le cas échéant, la richesse de la région aurifère découverte à Puebo."

Ainsi, hommes pratiques et théoriques, tous s'accordent sur la pureté de l'or obtenu ; il ne reste plus qu'à constater, par des études et de nouvelles recherches, la valeur de cette découverte, c'est à dire la richesse relative des terrains aurifères de la Nouvelle Calédonie.

Le gouverneur, M. le capitaine de vaisseau Guillain, qui était parti le 9 juin sur l'aviso à vapeur le *Coetlogon*, est rentré le 26 à Port-de-France, après avoir visité les principaux ports de la côte est, depuis Unia jusqu'à Puebo et Balade. Les populations dans toutes ces localités ont fait acte de soumission envers le délégué de l'Empereur ; à l'exception de quelques points insignifiants, tous les chefs ont arboré le pavillon français, dès que le *Coetlogon* a été en vue. Partout les indigènes ont demandé l'établissement des postes militaires. Les néo-calédoniens cherchent donc à se rapprocher de nous, et le contact de nos soldats, dont les mœurs sont si douces, les amènera à renoncer à leurs habitudes sauvages et les préparera peu à peu à entrer plus avant dans la civilisation.

Le *Coetlogon* a ramené à Port-de-France M. Testard, chef de bataillon d'infanterie de marine, 21 sous-officiers et soldats d'infanterie de marine, 50 indigènes engagés par l'administration et 8 enfants pour l'école professionnelle et l'école des interprètes.

Le transport *la Bonite*, venant de Sydney, est entré le 13 juin en rade de Port-de-France. *(Constitutionnel.)*

LA RECONNAISSANCE DU MEXIQUE.

On lit dans la *France* :

"La plupart des puissances ont fait connaître leur intention de reconnaître le nouvel empire mexicain. Parmi elles, on cite : la France, l'Angleterre, l'Autriche, l'Espagne, la Prusse, la Turquie, la Belgique, la Bavière, la Saxe, le Hanovre, le Wurtemberg, les Pays-Bas, la Suède, le Danemark. Parmi les puissances qui ne figurent pas dans cette énumération, aucune n'a manifesté une opinion contraire."

FEUILLETON.

JEAN DIABLE

PAR PAUL FEVAL.

VI—Suite.

LE PALAIS DE JUSTICE.

—Ah ! c'est joli, pour le coup ! En voilà un qui avait la main leste !

—Cette idée des deux passe-ports !

—Ma chère, il a l'œil doux comme une femme. Connais tu l'histoire de Lesurques ?

—Neuf millions d'un coup !

—Est-ce que M. Huchon vous en a trouvé une ?

—Les gendarmes m'empêchent de voir, c'est pire qu'un pilier !

—Mais comment faisait-il donc quand il mettait sa main gauche sous la tête et qu'il appuyait son pouce sur la gorge ?

—Il est coupable, aussi vrai que Caïn !

—L'innocence saute aux yeux !...... vous ne trouverez pas un jury pour condamner.

—Monsieur, demanda Mlle Léocadie, à cet avocat en robe, bien qu'il y ait des jurés aussi compromis, si les jurés disaient : Nous n'en savons rien ?

—On les mettrait à Sainte-Pélagie, répondit Briquet qui passait.

—Eh bien ! s'écria Chaumeron en jouant des coudes pour rejoindre Bien-des-Pardons, c'est je crânement cassé moi, hein ?...... Ma fille a eu un tabouret...... Il ne s'agit que de n'avoir pas sa langue dans sa poche. Enlevé !

—Le monstre ! gémit mademoiselle ; tuer deux hommes qui étaient sur le point de se marier !

—Hé ! monsieur Potel, que dites-vous de cela ? la marmite bout....

—Ma conviction n'est pas formée, monsieur.

—Elle y met le temps........ Si nous cassions une croûte ?

Toutes ces choses communes, insignifiantes, misérables, étaient dites avec une passion extraordinaire. La foule est un monstre qui rugit des niaiseries.

Henri, cependant, quittait la salle des séances et se rendait escorté par ses gendarmes, dans la chambre assignée au repos des accusés. Le secret, si rigoureux qu'il soit, cesse nécessairement à l'audience. Depuis ce matin, Henri était entouré de tous ceux qui l'aimaient. Dans cette cohue, avide de banales émotions, habillée de drap fin, et de loques, d'indienne trouée et de velours, diaprée de taches sordides, de bijoux, de décorations et de broderies d'or, suant la misère ou puant le sachet, parterre disparate et heurté du plus terrible et du mieux suivi de tous les théâtres, Henri avait reconnu bien des figures chères. Jeanne était au premier rang, la belle madone en deuil, cachant son émotion sous son voile et tâchant parfois de sourire en retenant ses larmes.

Non loin d'elle, Suzanne et Richard Thompson s'asseyaient auprès de lady Frances Elphinstone. Le pâle et beau visage de Frédéric Bœhm se montrait derrière les traits mutins de Germaine, colère, agitée, enthousiaste, tantôt triomphante, tantôt découragée et ne sachant point cacher sa fièvre. Çà et là des têtes graves, et marquées pour la plupart d'un cachet militaire, parsemaient l'auditoire : il y avait de fines moustaches noires et aussi des barbes grises. Aussi près que possible de la porte communiquant avec le greffe, Robert Surrizy, Laurent et Férandeau étaient debout.

Mais le regard d'Henri avait eu vain, et à bien des reprises, parcouru toute la salle, cherchant les cheveux blancs de son père ; le marquis de Belcamp n'était pas là. C'est une grande autorité que la présence d'un père auprès du banc fatal. Le jury n'est pas la loi inflexible dans sa lettre, il est une conscience qui peut être éclairée, égarée, émue par tous les moyens humains.

L'absence de M. le marquis de Belcamp privait Henri d'une de ses meilleures armes.

Ce n'était pas pour cela qu'Henri parcourait de temps en temps la salle d'un regard inquiet et triste. Il n'avait pas besoin d'armes. Au fond de son cœur, il n'y avait qu'une voix et qu'une parole. Ce n'était pas lui-même qu'il plaignait quand il disait : Mon père ! mon pauvre bien-aimé père !

Il espéra pendant la lecture de l'acte d'accusation pendant les débats, qui furent courts et vifs, pendant le réquisitoire, plaidoyer éloquent et de haute habileté. En se retirant il espérait encore, car ses yeux se promenaient avec inquiétude sur l'assemblée.

Auprès du seuil, plusieurs mains se tendirent pour serrer la sienne chaleureusement. La main du comte Frédéric Bœhm resta plus longtemps que les autres. Henri et lui échangèrent un signe rapide.

Il y avait dans l'auditoire deux classes qui, sans savoir pourquoi, s'intéressaient à Henri : les bonnes gens du peuple et les grandes dames. Toutes les jeunes filles étaient aussi de son parti, mais elles savaient bien pourquoi, car il y avait au cœur dans ses yeux. Beaucoup de gens dans l'assemblée le détestaient parce qu'il était comte, d'autres parce qu'il était beau, jeune, riche, que sais je ? Tel le haïssait parce qu'une femme avait rougi en le regardant, ou pâli, ou souri...

Ces paroles ne sont point dites avec amertume. La source de nos impressions, brusquement découverte, fait souvent honte quand elle ne fait pas rire.

Mais, quelles que fussent les dispositions diverses, après le réquisitoire foudroyant de l'éminent magistrat qui occupait le siège du ministère public, tous et toutes pensaient qu'Henri serait condamné.

Quand il eut passé le seuil de la salle d'audience, ceux qui lui avaient serré la main sortirent.

Robert parvint jusqu'à Jeanne.

—Votre mère l'a tué ! murmura la jeune fille.

Robert répondit :

—Je le sauverai !

Puis il ajouta :

—Ma mère est une noble femme, qui sait son devoir comme nous suivons le nôtre.

Une larme vint aux yeux de Jeanne qui lui tendit la main.

—Pardonnez-moi murmura-t-elle, je suis injuste parce que je souffre.

—Oh ! s'écria Germaine, cet homme qui a parlé contre lui...... je pouvais manier une épée......

—A-t-il consenti ? demanda Lady Frances tout bas.

—Ma sœur, répondit Robert, tant qu'il est sous le coup de la loi, nous n'avons aucune autorité à subir, sinon celle de Frédéric Bœhm qui est maître.

—Dieu soit loué ! dit Frances en rougissant.

Elle saisit la main de son frère au moment où il se retirait, et le força d'approcher son oreille tout contre ses lèvres.

—Que Frédéric le sauve, et je suis à lui ! murmura-t-elle.

L'instant d'après quelques groupes de deux, trois et quatre personnes quittaient la rue Saint-Pierre, encombrée devant le palais de justice, et s'engageaient dans la rue de Jouvencel, qui était déserte. Ces groupes ne se réunissent point, et ceux qui les composaient continuaient de se promener de long en large.

Certes, parmi tous les gens qui entouraient le palais, ceux ci étaient les plus calmes et les plus froids.

Ils ne disputaient point, ils n'établissaient point de gageures sur le verdict probable du jury, ils n'apportaient point à l'accusé le tribut de leurs bruyantes sympathies et pas davantage ils ne le poursuivaient de leurs malédictions.

C'étaient pour la plupart de ces hommes à tournure militaire dont nous avons parlé déjà.

Parmi eux, il y avait des Anglais, car les noms de Perkins et d'Abercrombie avaient été prononcés.

Ces noms étant donnés comme une clef, si vous eussiez examiné de plus près ces rudes et austères figures, vous auriez reconnu le capitaine Gautier, le lieutenant Renault, Pierre Leuchet, le bûcheron, et une partie du vaillant équipage de la *Délivrance*.

Au milieu du groupe principal, composé d'Abercombie, Perkins, Robert Surrizy et Laurent se tenait le comte Frédéric Bœm, dont la tête pâle dépassait tous les autres fronts.

—Messieurs, disait-il, Dieu seul désormais peut savoir l'issue de cette lutte, comme il ne nous est pas possible de peser dans la balance, nous devons nous tenir prêts à tout événement. M Abercombie et M. Perkins vont partir sur l'heure pour Dieppe, afin que le navire lève l'ancre dès que milord aura le pied sur le pont.

—Nous sommes ici sur l'ordre de milord.... objecta Perkins avec répugnance.

Et Abercombie ajouta :

—Milord sait ce qu'il fait.... Tous ces pantins ont des rôles dans sa comédie. Je parie cent livres contre dix schellings qu'il va sortir de là blanc comme neige !

—Comme chef, répliqua Robert, M. le comte Henri de Belcamp a sans doute le droit d'avoir s secrets ; mais chacun de nous aussi a le droit de voir ce qui, du fond de sa prison, échappe peut être à sa vue. Les événements ont marché ; le vent a tourné.... Si c'est une comédie qu'il joue, pour employer votre expression, et dans un but que nous ne connaissons point, les planches de son théâtre sont désormais au-dessus d'une mine chargée de poudre. Notre règle est sage quand elle dit que le maître ne plus qu'un commandement d'honneur. Nous sommes tous ici sous les ordres de comte Frédéric Bœhm.... à moins qu'un membre du conseil suprême ne se déclare.

Un homme petit, carré, aux traits intelligents et hardis, toucha l'épaule de Frédéric au moment où celui-ci allait prendre la parole.

—Amiral....! murmura le jeune comme en se découvrant.

L'inconnu mit un doigt sur sa bouche.

—J'ai la qualité que vous demandez, dit il d'une voix brève. Je suis membre du conseil suprême. Les autres titres importent peu.

—Messieurs, ajouta-t-il en fixant sur les deux Anglais son regard impérieux, partez à l'instant même et ne vous arrêtez qu'à votre bord.... Les coups qui vont frapper votre grand maître viennent de haut et de loin.... Marchez, sous peine de trahison !

Perkins et Abercrombie se retirèrent en silence, suivis par deux Français chargés de faciliter leur départ.

Celui qu'on avait appelé "amiral" reprit :

—Le reste est-il préparé, messieurs ?

—Tous nos hommes sont là, maître, répliqua Surrizy, et tous sont armés, nous attaquons l'escorte dans l'avenue de Paris, pendant le trajet de retour du palais de justice à la maison d'arrêt. Les chevaux sont préparés, les relais attendent sur la route....

Il fut interrompu par une voix contenue qui disait :

—A l'avantage !

Les groupes se dispersaient vers le bas de la rue. Robert se tut. L'étranger rabattit son chapeau sur ses yeux et dit en anglais :

—Tout est bien !

Puis il disparut rapidement en tournant l'angle de l'école normale.

Une femme vêtue de noir remontait la rue Jouvencel, où il n'y avait pas une âme, hormis les conjurés. C'était l'approche de cette femme qui avait motivé l'alerte. Elle marcha droit à Robert Surrey.

Celui-ci fronça le sourcil et fit un pas vers elle en demandant :

—Que voulez vous, ma mère ?

La paysanne le prit par le bras et l'attira à l'écart.

—Il y a parmi vous un espion, dit-elle. Tu joues ta vie, enfant, sur des cartes déloyales. Prends garde !

Elle passa.

Quand Robert revint vers ses compagnons, il demanda au comte Bœhm :

—Connaissez-vous cet homme ?

—C'est l'amiral M....

—Non, pardieu ! s'écria l'un des matelots de la Délivrance. J'ai été consigne sur le vaisseau de l'amiral M.... J'engage ma tête que ce n'est pas lui !

—Où avez-vous connu cet homme ? interrogea encore Robert, pendant que tous les visages pâlissaient.

—A Londres, chez la Bartolozzi, répondit Frédéric.

—En présence du comte Henri de Belcamp ?

—Non, répondit Frédéric, après avoir recueilli ses souvenirs. Jamais je ne l'ai vu en présence du comte Henri.

—Messieurs, dit Robert d'une voix ferme, M. le comte Henri de Belcamp, du fond de sa prison, a les yeux plus perçans que nous. A tous les nos offres il a répondu : Je ne veux pas. Je vous transmets contre-ordre pour le rendez-vous de l'avenue de Paris...... Avant la fin de l'audience, vous connaitrez les dispositions nouvelles prises par le maitre Frédéric Bœhm....

(A continuer.)

Marié, le 27 courant, par le juge E. Droset, Monsieur AL LEMONNIER à Mademoiselle MARIA A. MOREL, tous deux du Havre (France.)

Décédé hier matin à 5 heures, à l'âge de 16 mois, *Pierre* LACOSTE, fils de Pierre Lacoste et de Cora Maupassant. Les amis et connaissances des familles Lacoste, Maupassant, Nicaud et Bermudez sont priés, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 9 heures et demie. Le corps est exposé chez Mme Maupassant, rue des Français, entre Casacalvo et Grands Hommes, face à la Place Washington. De la part de la famille.

BULLETIN FINANCIER.

Jeudi soir, 29 octobre.

Le marché n'a guère varié aujourd'hui. Le change pour le Nord a été moins animé mais plus ferme. Excepté la forte transaction que nous mentionnons ci-après l'or a été calme, les acheteurs ne se sont presque pas présentés et les offres ont été peu nombreuses—La pluie a nui aux achats de coton et les acheteurs se sont occupés principalement des ventes à l'encan.

Il s'est fait fort peu de chose dans le change étranger. Les Banques ont tenu le Sterling à 165 @ 167 1/2 et 170 pour leurs billets ; la plupart d'entre elles n'ont vendu que pour retirer de la circulation leurs billets dont elles ne tirent aucun profit et qui sont sujets à la taxe fédérale. Au dehors, les cours sont 160 @ 165. Les Francs sont tenus par les Banques, à 3 40 à 3 30, mais nous n'avons entendu parler d'aucune transaction qui soit digne de remarque et, dans les taux, rien qui nous permette d'établir des cotes.—Les offres de change pour le Nord ont peu moins nombreuses aujourd'hui ; le marché a conséquemment acquis plus de fermeté. Ceux qui vendaient librement, ont refusé de tirer à moins d'une hausse de 1 1/2 pour cent. Il y a eu, cependant, assez de ventes à 1 1/2 à 5 d'escompte. Les traites commerciales peuvent encore être cotées à 4 @ 6 d'escompte, mais une anxiété de vendre entraînerait une baisse. Les courtiers ont répondu à la demande à 2 1/2 @ 4 pour cent d'escompte. Les Banques tirent à 1 1/2 @ 2 pour cent.

Nous avons appris la vente de $40,000 en or, pour exportation (on ignore à quels taux la transaction a eu lieu, mais on sait, cependant, qu'une vente aussi considérable n'a pu se faire qu'à des prix pleins. A part cette opération le marché a été calme. Nous avons remarqué quelques petites ventes à 50, 51 et 51 1/2 pour cent de prime, mais nous ne pouvons côter au-dessous de 50 à 53. L'argent vaut de 41 @ 44 pour cent de prime. Les piastres mexicaines rapportent presque autant que l'or et sont en demande, mais elles sont rares.

La demande de billets du Trésor a été modérée à 1/2 @ 3/4 et 1 pour cent de prime pour la monnaie courante, mais on n'a pu s'en procurer que peu au-dessous de 5/8.—Les courtiers achètent les billets de la Banque de la Louisiane à 55 et les vendent à 60. On n'a rien appris de positif sur le succès des négociations qu'on supposé pendantes à l'étranger. On croit que si elles réussissaient, la circulation en profiterait beaucoup, mais en attendant, ni les déposants, ni les détenteurs ne se montrent anxieux de s'en défaire. Les débiteurs, d'un autre côté, ne montrent de l'empressement à profiter de l'escompte que pour s'acquitter.—Les billets de la Banque des Marchands sont côtés à 40 cts et ceux de la Banque du Crescent à 50 cts, mais, ni les uns, ni les autres ne sont recherchés.

Rien de nouveau dans les actions ou dans les bons. Les actions de la Compagnie du Gaz sont à demande à 125 à 131—celles de la Compagnie des Chemins de fer de la ville sont toujours côtées à 119 à 120.—Le scrip d'assurance est toujours aussi peu recherché à 35 à 40 c. à la piastre, suivant la date et la compagnie.

ATTENTION.

Nous appelons l'attention sur la vente de liquidation de café, à 10 heures, au No 110 rue Tchoupitoulas, par R. Scott, encanteur. Les grocers feraient bien d'y être car le tout sera vendu sans réserve pour fermer la boutique.

M. R. T. Montgomery, encanteur, vend, aujourd'hui, vendredi, 30 courant, à 10 heures et demie au coin des rues Quartier et Levée, le fonds d'un café et d'un hôtel, des installations de buvette, &c. Les conditions et l'emplacement sont très avantageux.

OPINION DE BYRON SUR LA BIERE.—Dans "Beppo" de Lord Byron, une de ses premières œuvres dit [illegible] "Que Dieu me bénisse ! Ale je l'aime vie ? Non, je n'ai jamais vu un homme devenir si jaune. Comment vous êtes-vous fait ?" [illegible]

Beaucoup de nos soldats reviennent du Sud dans le même état que Beppo. Souvenez-vous [illegible] L'AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER [illegible]

AGENTS.

J. WR[illegible], rue de Chartres, No 11 ... [illegible] ... rue de Chartres, No 111. THOM[illegible] 2 et 29 rue Commune.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Citoyens.

Nlle-Orléans, 19 octobre 1863.

AVIS est donné que conformément à l'article 4 de la Charte de la compagnie, l'élection annuelle de Directeurs [illegible] aura lieu LUNDI, 2 novembre 1863, de midi à 3 heures de l'après-midi, au bureau de la compagnie. A. GRANGER, Secrétaire.

LANGUE FRANÇAISE ET MATHÉMATIQUES.

LE soussigné, maintenant attaché à l'institution du Dr. Saunders, à Lafayette, pouvant disposer de quelques heures chaque jour, offre ses services au public en qualité de professeur de langue française et de mathématiques élémentaires. S'adresser au bureau de A. Robert, avocat, Passage de la Bourse, No 49. T. THEARD.

SOCIÉTÉ DE BIENFAISANCE DES JEUNES GENS

LES membres de cette Société sont prévenus que l'Assemblée régulière mensuelle aura lieu LUNDI, 2 novembre 1863, à huit heures du soir, à la salle de l'Etoile Polaire, rue St Louis, entre les rues Royale et Chartres. Ils sont priés d'être exacts. Par ordre du Président, F. SCHUMACKER, Secrétaire.

VINS. VINS.

80 BARRIQUES VIN ROUGE Côtes Frousac, 62 St. Julien, 200 St. Emilion, 200 St. Estèphe, 100 St. Genes, 40 Castillon, 70 Puiseguin, 140 St. Laurent, 100 St. Magne, 100 Ste. Colombe, 180 1851, 50 Médoc, 120 caisses St. Julien. En débarquement du navire "Anita", de Bordeaux, et à vendre par E. BORDELOIS, 147, rue Royale.

Revenu Intérieur des Etats-Unis.

Bureau du Percepteur, District de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 24 octobre 1863.

District de Perception de l'Etat de la Louisiane.

AVIS est donné que les listes d'évaluations et d'énumérations de propriétés (excepté la taxe sur les revenus) sujettes à la taxe sous l'empire de la "loi pour pourvoir un revenu intérieur afin de soutenir le gouvernement et payer l'intérêt sur la dette publique", approuvée le 1er juillet 1862 et la loi amendant la susdite loi approuvée le 3 mars 1863—listes faites par les différents assesseurs assistants, dans les limites de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le dit district de perception, resteront ouvertes, pour être examinées par tous les intéressés, pendant quinze jours à partir de cette date à mon bureau, à la Douane, de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi. Immédiatement après l'expiration de ces quinze jours, le recevrai et déciderai, le 10, le 11 et le 12 novembre, les appels au sujet d'évaluations ou d'énumérations erronées ou excessives faites par les dits assesseurs assistants. Tous les appels adressés à l'Assesseur doivent être faits par écrit, spécifier sur quel objet l'évaluation est demandée et désigner l'irrégularité ou l'erreur dont on se plaint. WILLIAM H. HIGGINS, Assesseur du District de la Louisiane.

VIS AUX DAMES.

CHALES CACHEMIR

Aux prix de revient.

Avis est donné aux DAMES que la maison HEBERT & ESCOUSSE, 131, rue de Chartres,

VIENT de recevoir en consignation d'une des meilleures fabriques de cachemir de Paris, un magnifique petit lot de châles cachemire et cachemire d'Ecosse dans les prix suivants :

Châles cachemir carrés, brodés, garniture effilé et dentelle, dans les prix de $6 à $12.

Châles cachemir carrés, brodés, non garnis, de $6 à $8.

Châles cachemir carrés, unis, à $4, 5, 6 25, 6 50.

27 oct—6f

Venant d'être reçu PAR LA GOELETTE WILSON ET LA BARQUE MURRAY, A la groceríe St-Charles, 113, RUE GRAVIER, *Au-dessous de l'hôtel St-Charles,*

TRENTE demi-barils et barillets MAQUEREAUX, 30 barillets alioses ALOZES, 27 barillets LANGUES et NAGEOIRES, 1000 livres MORUE nouvelle d'Angleterre, FARINE extra Fiant & Co., EPAULES et JAMBONS nouveaux fumés, 30 caisses CONGRESS WATER frais. Egalement—Un choix de GROCERIES POUR FAMILLES, VINS ET LIQUEURS, qui seront vendus, pour du comptant, au plus bas prix courant, et seront livrés, sans frais de charroi, dans toutes les parties de la ville. 27 oct—12

Transfert de magasin.

BRULATOUR & CO ont transféré leur magasin du No 80 Vieille Levée au No 58 rue de la Douane, entre Chartres et Vieille Levée.

Ecole de Musique.

MME G. BOYER a repris ses classes de solfège pour les jeunes enfants, Les Lundi, Mercredi et Vendredi. Prix—$3 par mois. Rue Conti, No 123, entre Dauphine et Bourgogne.

No 93, Vieille-Levée.

Confiserie par Excellence.

LE soussigné a l'honneur d'appeler l'attention du public sur son bel assortiment de Bonbons, Candis, &c., manufacturés à la vapeur. Il offre les articles suivants, en gros et en détail, savoir : dragées amandes par excellence, dragées à la liqueur, berlingots et nougats, fondants de toutes espèces, pâte de jujube, fruits confits, pistaches, chocolat à la crème, à la gelée, à la liqueur, à la violette, à la vanille, pommes, amandes grillées, fruits cristallisés, bonbons de gomme, de guimauve, &c.

A vendre aux détaillants : 50 caisses amandes dragées, 10 barils raisins de Corinthe, 50 boîtes cèdres bien frais, 50 livres cochenille, 200 boîtes dragées, 200 douzaines pâtes assorties, 2,000 livres pastilles de gomme dans des boîtes de 5 livres, 2,000 livres pâte de jujube. ERNEST TURPIN, Vieille Levée entre Conti et St-Louis.

Tabac en feuilles et Cigares.

LE soussigné vient de recevoir et offre à des prix très modérés, un lot de TABAC EN FEUILLES (Connecticut, Floride et Havane County,) ainsi qu'un choix de CIGARES des meilleures marques. F. BELINO, Nos 29 et 30, Tchoupitoulas, et 76, Front Levée.

A Mr. le capitaine, ni le consignataire du navire français ANITA ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage. Nlle-Orléans, 29 octobre 1863. E. BORDELOIS, 147 rue Royale.

Liste des lettres Françaises, Espagnoles et Italiennes,

RESTANT AU BUREAU DE LA POSTE LE 30 OCTOBRE 1863.

A	
Abba, A, jardinier	Aduet, Auguste
Adams, John	Alberto Augl
Alvarez, Primea—2	Avila, M, doct.
Alvear, Fco	Andrieu frères
Angell, Jos Ms	Avril, Fanny
B	
Blain, curé de St Vincent	Bernard, Vve
Blum, Geo	Brauffis, Aimé
Brault, Vve Mme	Bernard, Aug
Blaise, Mr	Bertrand, Adons
Baudot, Père	Breffeuil, Le
Bassaue, Jos	Bellouard, J Vve—2
Baron ou Buron, Jean	Boucher, Félix
Bauera, Touy	Boisseau, J P
Blache, Silvanie	Bourset, Justin
Baudier, Alex	Balmate, F
Beau lieu, Thre	Brunet, Mr
Beaufort, Jn	Burel, H Mme
Bergeron, Sophie	Bruguière A C—2
C	
Castillo, A Vve 2	Carrère, Jean
Chauvin, Vve née Denonles	Chevarre, Hy
Casuso, E Dr	Costano, Jos
Clerac, Marie	Cocan, Maurice
Cambat, Ed	Cerice Hy
Campestre, J	Chevalie Pre
Carile, Cimira 2	Codiun, Mary
Catalog, Mme	Loig, Mathieu
Cassnave, E	Corsille, E C
Casenova, Emilie	Currlet, Jn
Calafell, Juan	Cultraro, Gi
D	
Delfiol, Stef	Defaux, J
Daliet, Joe	De Villegas, J A
Dario, pere	Devascouille F
Dautigny, Fgs	Dounbil Nelson
Drausowitch, M	Doutriques, Raf
Deiret, M	Donety, Michel
De Reignie, Chs	Dullonde, J
Davila, Julia	Dupéron, Louis
De Arcos, Mlle	Dupré, Eugène
Delavigne, J C	Durasau, Emile 5
Depass, Patinos	Dumlege A
Delavarre, L T	Davignaud, L 2
Drea, Lendre	Durand, dit le notaire
De Buraporo Lde Mlle	Claude Joseph
De Leroy, Wm	Dubois Margt E
Degelue, Louges	Duperu, Aune Mlle
De Penna, E	
F	
Fannin, C C	Flichier, Alice Mlle
Favre, Victor Laurent,	Pizari, E
Falgout, Jules B adressé p Degullhem	Fortier, B M
Fernand, RJ 2 pour Mme F A Clavorie	Fos, Jos sage femme
	Foucher, V, Vve Mme
G	
Garbini, N	Gase L, Mme
Gaudel, Dr	Gaerlager Phil
Gautier, J M D	Gomez, F A
Cegoué, J jardinier	Gourde, Augustine Mlle
Geuolis & Co 2	Gaulthier, F
Geofroy, J	Guinz, James
Garde, Fre	Godin, Hy
Giara, A	Guerin, Emile
Girault, Gus	Guibet, M
Gilbert, L Mme	
H	
Haut, Pre	Hidalgo, Manuel
Haldel, negt	Horta, Antonio
Heurtique, R Mme	Hucheu, Leon
J	
Janneau, Rose	Jobert, J B
John, test., pour P Lazier	Jouau, J L
Jourdeuize	Jourdan, C C Mlle
Joutlaue Vve Mme	Joge & Co, Paul 2
L	
Lacroix, Fois 4	Labarre, Raymond
Lacosta, Auguste	Laurdo, y Estevez, Joaquin
Lerrieu Cabanot, Jn Pierre	Legait, Joseph
Laborde, F, Mme	Larousselaut
Leforest, A 2	Labatt, E et S moines
Lagnou, S P Mme	Laurentry, Isidore
Laviolantt, Jourdain	Levy, M pour T J Edwards
Lefranc, Jacob	Leblanc, Mme F
Laysseau, P	Lemounier, J R Mme
Lacoste, Pierre	Levy, Charlotte
Laispie, Isidore	Liberty, Lisuart Miguel
Larroque Joseph 2	Louail, François
Lafon, T	Lombard, Georges
Lamoste, Henriette	Levêquet, Franç Mme pour A Taivey
Lacroix, Paul pour C M	
M	
Maxent, L F pour Mme Duret E G	Marc, Pierre
Mme Marco, Louis Trio Vve, care O Dauphin	Meurice, J Mme
Magi, Peter	Meloyer, H Mme
Mancuso, Antonino	Mercier, Pierre
Mauvarita, Joaquin	Meurdefan, Eugène
	Meunier Chs Hy
	Metraud, P Wes

(Les lettres annoncées sur cette liste...) INITIALES. 163 Front Levee, Calvo, 5.5 Magazin Gaetano. JOHN M. G. PARKER, Député Maître de Poste agissant.

AVIS.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle.

LES membres composant la dite Société sont prévenus qu'une quête au profit des ORPHELINS du 3e District, aura lieu dimanche, 1er novembre, jour de la Toussaint, au cimetière St Louis. Par ordre du vice-président, G. BOUE, secrétaire pro. tem.

Ornements pour tombeaux,

CHEZ C. LELIEVRE & CO., 174......Rue Royale,......174

GRAND déballage et installation d'ornements pour TOMBEAUX, du choix le plus varié, et à vendre aux prix les plus modérés, consistant en un bel assortiment de Couronnes en perles noires nouveau genre, inscription. Do do blanches, emblèmes variés, ou do. Do immortelles, do do do. Do velours noir, très riches, nouv. genre, inscript. Do do blanc do do do. Croix do noir do do do. Do perles noires, perles blanches do do. Couronnes et guirlandes pensées velours fin, nuances div. de belles roses blanches, de lilas, du tubéreuses, violettes, de mousse verte et fleurs des champs, plumes noires, plumes blanches. Médaillons funèbres avec les emblèmes les plus variés. Bel assortiment d'arbustes de toutes grandeurs. Vases blancs, corbeilles, jardinières, chandeliers. Porcelaine de toutes les formes et de tous les prix. Bougies et cierges décorés pour tombeaux. Grand assortiment de fleurs artificielles. Papiers de toutes les couleurs pour couronnes. Apprêts pour fleurs d'une grande variété. A vendre aux prix les plus réduits. 29oct—4f

Brasserie de la Louisiane

RUE CONTI, No 72.

G. GUTH, absent depuis plusieurs années pour cause de maladie, et depuis peu de temps de retour en cette ville, a l'honneur d'annoncer au public et à son ancienne clientèle qu'il vient de r'ouvrir son établissement et avantageusement connu pendant tout le temps qu'il a été sous sa direction spéciale, et le premier qui ait été fondé à la Nouvelle-Orléans sous le nom de **Brasserie de la Louisiane, 72, rue Conti.**

Il s'est associé M. C. M. TIBLIER, et la raison sociale est GUTH & CIE.

G. GUTH portera toute son attention au travail de la fabrication, et sa vieille expérience est une sûre garantie qu'on trouvera toujours chez lui de la BIERE de première qualité ; il veut reconquérir à sa Brasserie son ancienne réputation, et il n'a rien négligé pour y réussir ; il s'est adjoint des Brasseurs expérimentés et des hommes de capacités reconnues, pour la direction des affaires en général de sa nouvelle maison.

Il ose donc espérer que le public voudra bien l'honorer de son patronage, et que sa nombreuse ancienne clientèle ne l'aura pas tout à fait oublié. 27oct—1m

CHANGE SUR NEW YORK.

à vendre par J. H. EIMER & CO. 17 Carondelet. 27 oct—4f

AVIS AU PUBLIC.

LES archives du Bureau des aliénations ont été transportées à l'encoignure St-Pierre et Chartres, au-dessus de la Cour Prévôtale de E. U., où se trouvent aussi les archives des notaires n'exerçant pas. FELIX McCULLOCH. Nouvelle Orléans, 26 octobre 1863. 27oct—6

Demande de brodeuse.

ON demande une bonne brodeuse pour travailler au mois chez madame Léon, encoignure St Pierre et Bourbon. 27 oct—6

Mme DUPUY,

DE retour de Paris, prie mesdames les modistes de venir faire leur choix chez elle. **Plumes et Fleurs.** Mme Dupuy se charge également de nettoyer les vieilles plumes et de les reteindre. Rue Royale 124, entre St-Louis et Toulouse, Nlle Orléans. 27oct—6f

BROTT & DAVIS,

Rue Gravier, No 22, coin Tchoupitoulas.

EN débarquement du steamer EVENING STAR—Nous venons de recevoir, de New York, par le steamer EVENING STAR, une nouvelle facture de marchandises sèches, savoir—Flanelle coton épais, Kerseys croisés do, Cotons écrus épais, 3/4 et 7/8 pour chemises, do do fins, 30 pouces, do do, Indiennes Dunnell, 500 douzaines mouchoirs batiste fil, Nansou et mousselines suisses, Jaconat uni et batiste check. Un assortiment de toiles d'Irlande. Nous offrons ces marchandises aux plus bas prix possibles. BROTT & DAVIS, 27 oct Rue Gravier No 22 coin Tchoupitoulas.

BROTT & DAVIS,

RUE GRAVIER, No 22,

ONT en magasin (et recevront par le steamer Evening Star des additions à leur stock) et offrent de vendre, par pièce ou par colis, les excellentes

Marchandises Sèches

suivantes de saison—Satinets noirs extra-fins, Satinets imprimés de fantaisie, Casimirs de fantaisie, Flanelles bleues, grises et rouges, Turkey de Sprague, Indiennes rouges de genre tout-à-fait nouveau, Dunnell, Rhode Island, Franklin, Victory et Star.

Un assortiment complet de cotons blancs pour chemises, comprenant les marques favorites suivantes TUSCARORA, LONSDALE, NAUMKEAG, NEW-YORK CITY, BAY MILLS, JAMES STEAM MILLS, BLACKSTONE, &c., &c.

Egalement, cotons 5/4 pour taies-d'oreillers, BONNETERIE ANGLAISE, pour dames, messieurs, jeunes garçons et demoiselles ; BAS COTON SUP. pour dames, grandeurs extra.

COUVERTURES.

COUVERTURES d'habitations et Tweed. A vendre, par balle, aux prix de New-York, par BROTT & DAVIS, Rue Gravier, No 22

AVIS.

Le steamer YAZOO, arrivé de New York, est en déchargement au pied de la rue Toulouse. Les consignataires sont requis de venir recevoir leurs marchandises quand elles seront débarquées, car ni les propriétaires du steamer ni les agents ne seront responsables de pertes ou de dommages de marchandises après qu'elles auront été débarquées. Toutes les marchandises non réclamées seront emmagasinées aux frais et risques des propriétaires.

Il ne sera pas reçu d'argent de fret sur la Levée. Tout doit se payer à notre bureau. WARNEKEN & Co rue de l'Union No 41

REÇU PAR LES STEAMERS PERSIA, SIDON, EVENING STAR,

Un assortiment de MARCHANDISES FRANÇAISES de saison, savoir :

Indiennes et percales, de deuil, Mousseline laine, imprimée, Cachemire d'Ecosse et mérinos en couleur, Bagues 5/4 noir, laine douce 5/8 noir, Poil de chèvre, NOUVEAUTE pour robes, Alexandrenas et popeline pr. robes, Alépine, barpour et étamine noire.

CONFECTIONS POUR ENFANTS ET POUR DAMES, DES MODELES LES PLUS NOUVEAUX COMPRENANT DES

Rotondes, Sauts en barque, Brisks, Paletots, &c, Gants de peau, Ceintures, Parfumerie, Rubans, &c.

Nous offrons aussi aux prix les plus raisonnables Couvertes laine, Cotons blancs et écrus, Coton à draps, Nappes et serviettes fil, Toiles françaises et anglaises, Toile à draps et à taies d'oreillers. —AUSSI— 4 caisses belles indiennes bon teint à 25 cents la yarde, et tous les articles d'habitation. J. LEVOIS & Co., Coin Canal et Bourbon.

GANTS ! GANTS !

Garantis Jouvin & Co.

REÇUS PAR **LION & ANDRÉE,**

54 & 56...RUES ROYALE & BIENVILLE...54 & 56

Un assortiment complet de Gants Jouvin & Co, pour *dames et pour hommes.* AUSSI—Gants en soie, fil d'Ecosse, et en Poils de Chèvre.

Reçu par les derniers steamers un nouvel assortiment de marchandises nouvelles, à vendre chez LION & ANDRÉE, coin Royale et Bienville.

Peignes à chignons, en ivoire, écailles et en buffle, Corsets sans coutures, Eventails blancs pour mariage, du noire, Rubans velours, toutes largeurs, Mouchoirs batiste unis, et pour deuil, Franges soie noire, de toutes largeurs, Dentelles Cambrai, Chemises tricot, mérinos, coton et en fil d'Ecosse, Caleçons do do do, Gilets & Caleçons flanelle, rouge et blanche, Chaussettes coton, cachemire, soie et fil, Chemises, grand assortiment chemises toile et toile et coton, Cravates noires et de fantaisie, Bretelles, faux-cols, porte-monnaies, Pipes écume et imitation, &c, &c,

De plus un assortiment complet de PARFUMERIES NOUVELLES des premières maisons de Paris,—Eau de Cologne, Violet, Pivert, Lubrière, &c, &c—Toutes les eaux de toilettes Tous les cold cream, crême de Pera, &c—Teintures pour les cheveux et la barbe—Dentifrices du Dr Pierre et autres—En un mot tout ce que l'on peut désirer en fait de Parfumeries fines.

Certificats de Terres militaires

Achetés par M. JUDSON, Coin Canal et Camp

AVIS.

MES AMIS et ma nombreuse clientèle sont prévenus que, comme par le passé, ma maison continue à se charger de faire tout ce qui concerne sa partie en ameublement, &c.

Attendant prochainement un nouveau stock de MARCHANDISES de saison, je rappelle au public en général que jamais je ne sera plus à même de les vendre au bas prix, à la condition que l'on m'honore d'une visite. P. MALLARD, 55, rue Royale.

LIQUIDATION

POUR CAUSE DE DEPART.

MADAME SOPHIE BEEUWS, No 53, rue Royale, encoignure Bienville, annonce à sa clientèle et au public, qu'elle vendra son beau stock de marchandises au prix coûtant. Elle vient de recevoir un assortiment de marchandises nouvelles qu'elle vendra également aux mêmes conditions afin de liquider promptement, telles que—Chapeaux de velours et de satin, crêpe et paille et chapeaux d'enfant en toute genres, rubans, plumes, fleurs, ainsi qu'un grand assortiment de coiffures et garnitures en dentelles Chantilly et guipure de toutes les hauteurs, un assortiment complet de parures en point d'Alençon applications, point Duchesse VALENCIENNES, et un assortiment de pointes en dentelles de laine, des VOILETTES Chantilly, GUIPURES et un grand assortiment de Cols et Manches brodés et garnis en dentelles et de toute les hauteurs. Tous ces articles seront vendus au prix coûtant afin de liquider promptement. S. BEEUWS.

A VENDRE,

Propriétés améliorées dans le Premier et le Second District.

1o—Le "Block" de quatre MAGASINS situés à l'angle des rues de la Nouvelle Levée et Girod. 2o—Une jolie maison de résidence en briques, à deux étages, rue Bourbon entre l'Esplanade et St Pierre. 3o—Une belle résidence rue des Ursulines entre Dauphine et Bourgogne. Pour les conditions, s'adresser à LAFITTE, DUFILHO & Co, 19 rue St-Louis.

AVIS.

M. E. DUBOIS a ma procuration, générale, et je révoque toutes celles antérieurement données. J. M. LAMON. Bordeaux, 12 septembre 1863.

HOTEL AUGUSTE MAS

No 104 PRINCE STREET,

Entre Green & Mercer, New York.

PENSION FRANÇAISE, CAFÉ & BILLARD

MME MAS continue de tenir à la disposition de messieurs les cuisiniers, pâtissiers et autres, Vestes, Tabliers, Bonnets, Couteaux, &c. 30 sept—jan 15 jan

ORLEANS HOUSE,

Au coin des rues Commune et Saint-Charles.

CE salon populaire vient d'être réparé dans le dernier genre et sera toujours pourvu de VINS ET LIQUEURS DE CHOIX. LUNCH gratis tous les jours. L'établissement s'est assuré les services d'employés polis et attentifs.

SOUFRE.

AUX HABITANTS.

50,000 livres Soufre pour la manufacture de sucre, en quantités convenables aux acheteurs. A vendre par CUSACHS & OGDEN, Encoignure Royale & St Philippe

AUX MARCHANDS.

REÇU par les derniers arrivages et à vendre immédiatement par les soussignés, au plus bas prix du marché, en gros seulement :

COTONS ÉCRUS, ALPACA NOIR, COTONS BLANCS, FOULARDS, COTONNADES, DEVANTS DE CHEMISES, KERSEYS, MOUCHOIRS BATISTE, STRIPS, BAS ET CHAUSSETTES, TICKINGS, SERVIETTES, FLANELLES, NAPPES, MOLETONS, CHEMISES LAINE, TOILES, MALAKOFS, INDIENNES, FIL DE RHENES, POPELINES, RUBANS A CHAPEAUX, MOUSSELINE DE LAINE, RUBANS VELOUR.

Aussi une facture de chaussures pour hommes, femmes et enfants. C. JAUBERT & CO., 41, rue de Chartres.

Mme LA BLANCHE.

CEUX qui croient que les clairvoyants peuvent découvrir toutes les maladies auxquelles l'homme est sujet et prescrire les remèdes devraient se rappeler que tous leurs pouvoirs ne seraient d'aucune utilité aux malades sans des connaissances médicales profondes—Conséquemment ceux qui, sans la moindre connaissance, ont la témérité de traiter ne sont que des charlatans. Madame La Blanche, à part se clairvoyance, peut montrer son diplome, pour les différentes branches de l'anatomie de la chirurgie et pour toutes les maladies des femmes et des enfants. Elle est digne de la confiance et de l'appui des citoyens de la Nouvelle-Orléans. On peut la consulter tous les jours, de huit heures du matin à huit heures du soir.

Résidence, rue Bienville, entre Bourbon et Dauphine. Consultations en français et en anglais. Prix modérés pour les dames et les messieurs.

SOCIEDAD ESPAÑOLA DE BENEFICENCIA MUTUA.

Oficina del Secretario— Nuevo Orleans, a 25 de octubre 1863.

Dia de todos los Santos—Colecta para los Huerfanos del 3o Districto.

Como de costumbre, esta Sociedad hará una colecta el dia de TODOS LOS SANTOS en el cementerio de San Luis No 2, a lo beneficio de los HUERFANOS de "Santa Maria" del 3o Districto.

Se espera que todos los socios concurirán á depositar su ovolo para auxiliar a estos desgraciados, y al mismo tiempo se hallaran presentes á la ceremonia de vendicir la tumba, cuyo acto tendra lugar, por la tarde, como de costumbre, sin otra noticia.

De orden del Sñor Presidente. R. GUTIERREZ, Secretario.

Le Dr F. FORMENTO, fils,

A l'honneur d'offrir ses services au public. Consultations de 2 à 4 heures. Rue des Ursulines, 68 entre Royale et Chartres.

A VENDRE

UNE GROCERIE bien achalandée, située rue Ste-Anne, No 45. S'adresser rue Commune No 132.

Avis aux Amateurs de Sellerie.

A LA SELLE ANGLAISE.

—TRANSFERT DE MAGASIN—

LE MAGASIN DE SELLERIE

Anciennement connu aux Nos. 121 et 123, Rue ROYALE, Est transféré au No. 24, Rue St-CHARLES.

Attendu par les premiers arrivages, un assortiment de SELLES, HARNAIS, COUVERTURES D'HIVER, FOUETS, CRAVACHES, MORS DAMIEL, EPERONS A VIS et autres, &c, &c. Le tout à des prix modérés.

Sucre de la Havane.

EN débarquement de la goëlette Amaranthe de la Havane, débarque à la quantité— 300 caisses de sucre de la Havane, blanc, jaune et brun. Aussi en magasin— 25 rouleaux toile d'emballage, 50 barils sucre, importation directe, 24 barils, vin blanc et 3 ponchons Scotch whisky. A vendre par AUG. COUTURIE, Successeur, de B. PLASSAN, 68 Vieille Levée.

SPECTACLES.

Académie de Musique.

LA TROUPE D'OPERA DE SANFORD.

Vendredi soir, 30 octobre.

L'ETRANGER. — *LES FRERES IRLANDAIS*— *LES QUATRE AMOUREUX.*

Théâtre des Variétés. Rue Gravier.

VENDREDI, 30 OCTOBRE, MONEY comédie.

POUR NEW YORK.

Départ, MERCREDI, 4 novembre, à 7 heures du matin.

Le beau steamer neuf YAZOO, fin marcheur, commandant W. Couch, partira le 4 novembre, à 7 heures du matin, de son wharf, en face de la Place Jackson. Pour fret ou passage, excellents emménagements, s'adresser à WARNEKEN & CO., Rue de l'Union, No 41.

POUR LA HAVANE ET NEW-YORK.

Partant SAMEDI, 31 octobre, à 9 heures A. M.

POUR NEW YORK VIA LA HAVANE.—Le steamship neuf, élégant et fin marcheur, EVENING STAR, commandant Wm E. Bell, partira de son wharf en face de la Place Jackson. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à ELLIOT & McKEEVER, Rue Natchez, No 33.

POUR NEW YORK.

Départ, SAMEDI, 7 novembre, à 9 heures du matin.

Le steamer favori et régulier COLUMBIA, de la malle des Etats Unis, commandant D. B. Barton, partira pour New York, le 7 novembre, au pied de la rue St Joseph. Pour fret ou passage—excellents emménagements pour passagers de 1ère, 2de et 3me classes—s'adresser à Wm J. REID, rue des Magasins, No 38.

Pour la Côte, au-dessous de la ville

DEUX FOIS PAR SEMAINE.

Le beau bateau à vapeur FAWN, capitaine W. R. Greathouse, commis, L. Bayhy, part de la Nlle-Orléans pour le Fort Jackson et tous les ports intermédiaires, tous les DIMANCHES, à 9 heures du matin ; part de la Nlle Orléans pour la Pointe à la Hache et tous les points intermédiaires tous les MERCREDIS, à 10 heures du matin. Retour les LUNDIS et les JEUDIS. Les passagers et les expéditeurs devront se pourvoir de passeports et de permis des autorités. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à A. D. SALVANT, agent, rue Vieille Levée, No 161, ou à A. BRITTON, rue Poydras, No 22.

Le steamer BEN FRANKLIN de la malle de la Nouvelle-Orléans, capitaine Henry Conant, partira à l'avenir tous les MERCREDIS à 5 heures P. M. et les DIMANCHES à 9 heures A. M., pour Baton Rouge, Plaquemines, Donaldsonville et les débarcadères intermédiaires. A son retour, il quittera Baton Rouge les JEUDIS à 5 heures P. M. et les LUNDIS à midi, ponctuellement. Les passagers et les expéditeurs devront se munir de passeports et de permis des autorités. J. M. Baff se trouvera tous les jours sur la Levée, au pied de la rue Bienville, pour recevoir le fret. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord ou à JOHN A. STEVENSON, Agent, No 63, rue Front Levée.

POUR BATON ROUGE

Le magnifique paquebot régulier METEOR capitaine C. L. Salisbury, L. Boucherau commis, partira de la Nouvelle Orléans pour Baton Rouge et tous les ports intermédiaires tous les DIMANCHES, à 9 heures du matin, et tous les MERCREDIS, à 5 heures P M. Il partira de Baton Rouge tous les LUNDIS, à 4 heures A. M., et tous les JEUDIS, à 10 heures A. M. Les passagers et les expéditeurs devront se munir de passeports et de permis des autorités avant de s'embarquer ou d'envoyer du fret à bord. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. M. HALL, au coin des rues Canal et Douane.

POUR BATON ROUGE.

Départ, mardi et samedi, à 5 heures du soir. Pour Baton Rouge, Plaquemines, Bayou Goula et Donaldsonville—Le beau bateau à vapeur NEW-ORLEANS, capitaine A. J. May, partira aux jours ci-dessus. Il offre tous les avantages pour voyage agréable. S'adresser à bord ou à A. BRITTON, rue Poydras No 54, ou à C. E. MAY, rue Poydras, No 22. Les passagers et les expéditeurs devront se munir de passeports et de permis avant d'envoyer du fret à bord. Le NEW-ORLEANS part de Baton Rouge tous les lundis et jeudis, à dix heures du matin. Un commis se trouvera sur la Levée lundi et vendredi matin pour recevoir le fret.

Pour Bordeaux ou pour le Havre.

Le beau trois-mâts français neuf et fin voilier, ANITA, capitaine Canalle, partira dans le courant du mois de novembre. Ce navire est de première classe, à des emménagements élégants et peut accommoder un bon nombre de passagers. S'adresser, pour le fret ou pour les conditions, à OSCAR BERCIER & Co, No 17, rue St-Louis

POUR LIVERPOOL.

Le brick anglais M. A. HORTON—Pour fret, s'adresser à SHANNON & SIBBALD, rue de l'Union, No 4

POUR LA HAVANE.

Le brick anglais JAMES CROWE—Pour fret, s'adresser à SHANNON & SIBBALD, rue de l'Union, No 4

POUR TAMPICO.

[Ligue du Golfe.]

Le brick anglais, fin voilier, MISCHIEF, capitaine Olipnant, ayant la majeure partie de son chargement engagé et allant à bord, partira sous peu de jours. Pour le reste du fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, ou à S. FERNANDEZ & Co., 125, Vieille Levée.

POUR VERACRUZ.

Un bâtiment de première classe ayant une partie de son chargement, partira sous peu pour le susdit port. Pour le reste du fret ou passage, s'adresser chez MM. Coruibé & Leblanc, No 171, rue Vieille Levée, en face du marché aux Poissons, de dix à trois heures. J. S. CORNISE.

POUR MATAMOROS.

La goëlette mexicaine JOVEN MORIA, capitaine Juan Rescanonte, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à S. FERNANDEZ & Co, No 125, Vieille Levée.

POUR MATAMOROS.

La goëlette anglaise, fine voilière, ALLISON, capitaine F. A. Frouty, chargé maintenant pour Matamoros et partira dans quelques jours. Pour fret ou passage, s'adresser à N. A. LLAMBIAS, 113, Vieille Levée.

Le fret et les passagers seront débarqués en face de la barre.

NOUVELLE INTERESSANTE PHOTOGRAPHIE.

CARTES DE VISITE de Guay, à ......$3 00 seulement, la douzaine. Rue du Camp, No 72, en face du Magasin de musique de Blackman—Les meilleures cartes, garanties les mieux finies qu'il y ait en ville. Temple de l'Art, de GUAY, N. O.

CHANGE SUR FRANCE,

Constamment à vendre par J. H. EIMER & Cie, 17 Carondelet

CHANGE STERLING.

CHANGE SUR LONDRES, à vendre par WM. J. REID, Rue des Magasins, No 33.

CHANGE. CHANGE.

CHANGE STERLING sur MM. C. GRIMSHAW & Co, et CHANGE sur New-York, sur MM. SPOFFORD TILESTON & Co. A vendre, en sommes au gré des acheteurs, par WILLIAM J. REID, rue des Magasins No 33

A LOUER, A $25.

Dans la rue de l'Esplanade, DEUX MAISONS admirablement situées, au coin des rues Esplanade et Roman, et ayant toutes les améliorations modernes. Ces propriétés seront louées $25 chacune à de bons locataires. S'adresser à W. F. Chapman, Chemin du Bayou No 289, entre les rues Claiborne et Derbigny, ou dans la rue Carondelet, No 60.

E. CONERY.

... GROCER EN GROS, 31...... GRAVIER 31

A transporté son magasin du No 3 Front Levée au No 31 Gravier, où il invite ses amis et le public. On y trouvera en tout temps un choix varié de comestibles, tels que—conserves, gelées, cornichons, jambons, sucre, café, thé, &c. Son stock de vins et de liqueurs est considérable et de qualité supérieure.

Etalon, Jument, &c égarés.

Ont été amenés, le 17 du courant, aux épaves de la paroisse St. Bernard,—Un ETALON noir étampé J S. sur la hanche, haut de dix mains et ayant environ 4 ans.—Une JUMENT alezan, sans marque, haute de 10 mains, ayant environ 8 ans.—Un poulin alezan, ayant environ un mois, sans marque. Les propriétaires sont avertis de venir les prendre et de payer les frais, sinon ils seront vendus à l'enchère publique, le 28 novembre, à 5 heures P.M. sur l'habitation "Repose", à onze milles au-dessous de la ville. F. H. KNAPP, Syndic.

TROISIÈME ETAT ANNUEL DE LA Compagnie d'Assurance Mutuelle DE L'ETAT DE LA LOUISIANE, NOUVELLE ORLEANS.

CONFORMEMENT aux réquisitions de sa charte la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires : Total des primes reçues dans l'année expirée le 30 septembre 1863. $92,225 68

—A SAVOIR—

Sur les risques d'incendie	$77,627 83		
" " de mer	8,333 73		
" " de rivières	1,264 12		$2,225 68
En moins			
Retour de primes	2,690 67		
Primes non expirées le 30 septembre 1863	$13,225 00		15,924 87
Total des primes acquises			$95,301 01
Pertes payées pendant l'année, sur les risques d'incendie	$10,867 62		
" de mer	16,715 42		27,583 04
Ré-assurances			7,627 96
Quinze pour cent remboursé			1,078 42
Dépenses, loyer, taxes, &c, moins intérêt, &c			16,411 96	52,901 38
Bénéfice net			$13,399 73

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Effets à recevoir pour primes	$14,746 10
Primes en voie de perception	9,511 05
Effets garantis par hypothèque	6,375 00
Effets garantis par sécurités collatérales	15 800 00
Bons de l'Etat, de banques, et autres bonds	41,769 00
Certificats de profits de diverses compagnies d'assurance	5,830 00
Billets de souscription	147,435 57
En caisse	7,042 43
	$248,480 05

Etat de la Louisiane. *Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.*

Qu'on se souvienne que le 19 octobre 1863, pardevant moi consigné juge de paix dans et pour la susdite ville se sont présentés E. Ganucheau, Président, et L. W. Baquié, Secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de l'Etat de la Louisiane, lesquels étant dûment assermentés conformément à la loi, ont déclaré que le bilan ci-dessus est correct et une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

E. GANUCHEAU, Président. L. W. BAQUIÉ, Secrétaire.

Assermenté et signé par devant moi ce 19 octobre 1863. P. H. O'NEAL, 2me Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans.

Les Directeurs ont résolu de payer à qui de droit un intérêt de six pour cent sur les certificats de profits non payés, à partir du deuxième lundi de novembre prochain. L. W. BAQUIÉ, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

W. S. Gorges, Chas. J. Leeds, O. Renaud, A. D. Grieff, J. Lapéne, E. R. Harris, J. H. Rabert, J. B. Murison, J. A. Beauchamp, W. G. Robertson, Magin Paix, Thos. Lathrop, J. Gordon, C. Caselot, M. Gossy, L. Zelin, L. E. Pelder, D. Bentley, S. Poumelé, C. F. Witte, Fred. Avet, A. Baldwin, A. Thiébaud, A. Zenker, Geo. Rodel, G. Depassier, A. Boudin, A. Landry, J. Boche, M. Hoyt, F. Ducel, R. Speuslo, J. Dubos, E. Ganucheau.

VENTES A L'ENCAN.

150 caisses bottes et souliers, "Oxford Ties" "Balmorals", brodequins "Russett", chapeaux, casquettes, &c.

PAR GABRIEL LEAUMONT, Salle d'encan No. 69, rue de Chartres.

VENDREDI, 30 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu, à son magasin d'encan, 69, rue de Chartres, No 69— 20 caisses brodequins "Russett" pour hommes et enfants. —AUSSI— 150 caisses bottes de cavalerie, brodequins "Balmorals", souliers pour dames, &c. —AUSSI— 10 caisses chapeaux, feutre et casquettes drap et soie. Conditions—à la vente.

200 caisses chaussures. Chapeaux, chemises devants toile et Bonneterie,

PAR E. ROGER & Co., JOSEPH HOLZ, encanteur.

SAMEDI 31 du courant, il sera vendu à 10 heures du matin, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47 rue de la Vieille Levée— 200 caisses chaussures telles que : Bottes, Balmorals, Brodequins, Grain Hunters, Scotch Ties et Congress pour hommes et garçons, Guêtres Congress, Balmorals, bottines, Buskins et Pantoufles pour dames, demoiselles et enfants. Le tout choisi expressément pour le détail de la ville. —AUSSI— Une facture de chapeaux, chemises devants toile et bas laine. Conditions à la vente.

Terrains améliorés de prix. — Vente à l'encan, pour cause de départ.

PAR J. P. BOISSEAU, Encanteur. Bureau, au coin des rues Magasins et Gravier.

IL sera vendu, samedi, 31 octobre, à midi, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale— Deux terrains situés à l'angle des rues Ste-Anne et Rocheblave, Nos 11 et 12, d'après le plan déposé au bureau de M. A. Ducatel. Le No 11 a 32 pieds 11 pouces de face à la rue Ste-Anne, sur 81 pieds 10 pouces sur la rue Rocheblave. Le No 12 a 30 pieds de face à la rue Ste-Anne, sur 81 pieds 10 pouces sur la ligne du No 11. Egalement, toutes les améliorations qui s'y trouvent dessus, comprenant une maison basse à deux corps de logis ; cuisine, cave, puits, &c., sur le No 11. Le tout d'après le plan exposé actuellement à la dite Bourse des Marchands et des Encanteurs. Conditions—à la vente.

VENTE DE CLOTURE.

Fournitures de navires, installations, comptoir, &c, à l'encan—Vente positive et sans *réserve*, pour cause de départ.

PAR J. P. BOISSEAU, encanteur, Bureau, au coin des rues Magasins et Gravier.

IL sera vendu, vendredi, 30 du courant, à onze heures du matin, au No 30 de la rue Front Levée— Tout le reste du stock comprenant gros clous, blocs, brosses, peintures, ferblanterie, cadenas, vis, Scelle coton pour seines, cuivre, rivets en fer, brouettes, banes à grater, ancres—Egalement, étagères, comptoirs, balances grill lage de buvettes, &c.—Vente péremptoire et sans réserve. Conditions—comptant

Vente spéciale de vins liqueurs, &c.

PAR J. P. BOISSEAU, encanteur, Bureau, au coin des rues Magasins et Gravier.

VENDREDI, 30 du courant, à 10 1/2 heures il sera vendu, aux magasins Nos 52 et 54 de la rue Gravier— 20 barils whisky grain sup, 25 1/4 et 1/8 pipes vin de vie, 5 1/4 pipes vin d'Oporto, 20 1/4 et 1/8 " Madère, 10 barils whisky. Egalement—vin rouge, schnapps, amers et une variété de vins et de liqueurs

Tout le fonds d'un café et hôtel

Vente à l'encan, pour cause de départ,

PAR R. T. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu, vendredi 30 du courant, à 10 heures et demie, au coin des rues Quartier et Levée, en face de l'Hôtel des Monnaies— Tout le fonds de ce café et hôtel, comprenant liqueurs fines, installations de buvette, meubles. Le tout est prêt On peut commencer les affaires et avoir le loyer à des conditions raisonnables

Vente, par le gouvernement, de 160 chevaux et mulets, à l'encan.

PAR R. T. MONTGOMERY.

IL sera vendu, jeudi, 5 novembre, à 10 heures et demie, au coin des rues Tchoupitoulas et Jackson, par ordre du capt. C. K. Mack A. Q. M. 160 chevaux et mulets. La plupart de ces animaux sont vendus parce qu'ils n'ont pas les proportions voulues. Conditions, comptant, en billets du Trésor des Etats Unis

Vente de liquidation.

PAR R. SCOTT, Encanteur.

IL sera vendu, vendredi, 30 octobre, à 10 heures au No 110 rue Tchoupitoulas—

2 boites cafe,	25 douzaines balais,
15 boites savon,	25 barils harengs,
7 barillets maquereaux,	44 barils biscuits pilote,
29 barils barricots,	40 barils pour mélasse,
29 barils de fèves,	60 barils vides,
4 sacs sel fin,	25 tierçons pour sucre,
6 boites tabac,	60 barils neufs pour pecs,
8 barillets de clous,	1 barillet de vin rouge,
3 balances droites,	1 balance à plateformes.
3 balances à bascules, &c., &c.,	

CHAMPAGNE

de la veuve Clicquot Ponsardin et de Piper Heidsick & Co

VENANT D'ETRE REÇU et à vendre à la rue Tchoupitoulas, No 15— 30 caisses CHAMPAGNE de la veuve Clicquot [illegible] 30 paniers VERITABLE CHAMPAGNE [illegible] sick & Co, en grandes et demi bouteilles. PLEINEMENT GARANTIS PAR LE SO[illegible] 10 caisses champagne, cachet vert. E. E. CASTE[illegible] rue Tchoupitoulas

Restaurant St-Louis

Tenu par HENRI SARTHE,

Rue St-Louis, No 77, entre Royale et Bourbon

Chambres garnies pour habitants.

Salons pour noces et repas de famille

Pension à la semaine, à la quinzaine et au mois à des prix modérés.

BISULFITE DE CHAUX.

A VENDRE au No 90, rue Carondelet, au prix... J. ALBRECHT.

AVIS.

LES soussignés ont établi un établissement connu sous le nom de "MATAMOROS HOTEL" et occupent actuellement leur nouvelle maison, "EL HOTEL DE LA MATAMOROS", à l'angle des rues Matamoros et Iturbide, où ils seront bien aise de voir leurs amis. Ils s'empresseront de faire à leur clientèle et à ceux qui voudront bien honorer leur établissement de leur présence sur le Rio Grande. H. L. SUNIER & CO. Matamoros, 28 juillet 1863.

Omer Fortier—Félix de Luppé

FORTIER & DE LUPPÉ

BOULANGERIE,

Coin Domaine et Dauphine.

Pains et Biscuits.

Dépôt : 14, Domaine, près Vieille Levée.

AVIS.

AYANT vendu à M. J. A. BLAFFER tout mon intérêt dans l'établissement pour la mise en bouteille de l'Ale et du Porter, je remercie le public de l'appui dont il m'a honoré depuis nombre d'années et lui recommande avec plaisir mon successeur qui continuera les affaires dans le même local. WILLIAM MASSEY.

John A. Blaffer.

SUCCESSEUR DE WILLIAM MASSEY, **Marchand de Porter, Ale et Cidre,** Seul Agent DU CELEBRE ALE XX DE PHILADELPHIE DE MASSEY, COLLINS & Co. Rue Bienville, Nos 26 et 28, Nlle-Orléans.

Les demandes pour expédition sont remplies avec promptitude.

Mme ALLUARD,

SOMNAMBULE FRANÇAISE,

Rue Tremé, No 248, entre Ursulines et Bayou

TRAITE avec succès les maladies nerveuses, le catarrhe pulmonaire, l'asthme, la gastrite, les aigreurs d'estomac et les digestions difficiles, la diarrhée, la dysenterie, les fièvres intermittentes et les maladies des yeux. Toutes ces cures sont attestées par un grand nombre de familles considérées de la Nlle Orléans. Consultation tous les jours.

CASINO,

Rue de la Douane, No 93.

M. JULES SABRIER, propriétaire de cet établissement, prévient ses amis et le public en général, qu'il vient d'y ajouter un RESTAURANT, où ils trouveront, à toute heure du jour ou de la nuit, une VARIÉTÉ CHOISIE DE METS CHAUDS OU FROIDS, de première qualité. Les VINS et la BIERE sont également de première qualité.

Prix modérés.

Salon particulier de société.

M. Sabrier espère que ses amis et le public voudront bien lui continuer leur bienveillant patronage.

Sacs de Campêche, baquets, thé et laine.

MILLE sacs de Campêche, 20 douzaines de baquets peints, 20 demi-boîtes thé, 6 sacs laine en état d'être expédiée. A. F. DUNBAR, Rue de la Commune, No 51.

Volé ou égaré.

UN billet de mille piastres, à trois ans de date, du 30 septembre 1863, portant six pour cent d'intérêt l'an de sa date, et huit pour cent après échéance. Ledit billet est tiré et endossé par M. C. P. Maistre, et signé *Nc Varietur*, par M. A. Mendiverri, notaire de cette ville. Le paiement en a été arrêté, et ce billet ne peut être d'aucune valeur qu'au soussigné, qui donnera une récompense honnête à quiconque le lui remettra. Nouvelle-Orléans, le 27 octobre 1863. ANTHONY FERNANDEZ

Médicaments spéciaux DU DOCTEUR VERGÉ.

DEPURATIF—POMMADE—INJECTION—POUDRE—SOLUTION—PILULES—SIROP ANTI SYPHILITIQUE, &c.

GUERISON RADICALE des Démangeaisons—Rougeurs—Dartres—Boutons—Ulcérations—Ecoulements — Engorgements — Fleurs Blanches et en général toutes les MALADIES SYPHILITIQUES ET DE LA PEAU, par l'emploi des médicaments du Dr VERGÉ. Ces médicaments sont ordonnés selon le cas. S'adresser à la Pharmacie F. GAUDOZ, Encoignure Orléans et Bourbon

DRAGÉES ET SIROP DE FER,

(TYROPHOSPHATE DE FER.)

DE FOUGERA.

CETTE préparation approuvée par l'*Académie Impériale de médecine de Paris*, est journellement prescrite par les médecins les plus distingués comme le remède le plus efficace contre— *La Chlorose, Leucorrhée, Amenorrhée, Dysménorrhée, Anémie, Dyspepsie, Perte d'appétit, Phthisie, Chorée, Névralgie, Palpitations de cœur, Insomnies, Inquiétudes d'esprit, Irritation des nerfs, Faiblesse générale, Pertes séminales etc*—Prix du flacon $1 00, du 1/2 flacon 50 cents.

Agent E. E. MOUGIN, Pharmacien, Nouvelle-Orléans. Encoignure Dauphine et Douane.

VENTE POUR CAUSE DE DEPART.

A vendre pour cause de départ : 1o—Un fonds de magasin de chaussures, avec une installation magnifique. 2o—Un jeu de chevaux de bois, avec les accessoires, entre autre un orgue de première classe. S'adresser pour plus ample information, à CH. L. DE BUYS, 289 rue de Chartres

Graines de 1863.

Reçu par le navire MARIE FELICI du Havre, un assortiment de GRAINES EUROPÉENNES, de la récolte de 1863. Ces graines sont des plus fraîches [illegible] le public ... T. BACHELIER, 21 et 23, rue Ursulines, entre Chartres et Levée.

VENTES A L'ENCAN.

Marchandises sèches. Vêtements Chapeaux et Lingerie

PAR HOFFMAN & MARKS J. HOFFMAN, encanteur, Bureau, rue de Chartres No 38.

VENDREDI, 30 du courant, à 10 heures du matin il sera vendu— Mozambiques noires et lustrées, Poplin unis en couleur, Mozambiques et Reps en couleur, Mousselines noires et en couleur, Indiennes Dunnell, Pacific et Dutches, Flanelles unies et twilled, Cotons blancs et écrus, Toile blanche d'Irlande, Cotonnades et stripes, Cestoirs et satinets, Doeskins noirs et draps français, Mouchoirs toile et Madras, Gingan fil et de coton, &c, 100 lots vêtements de saison, 100 lots chapeaux comprenant un assortiment de formats de saison et genres nouveaux. 200 lots lingerie pour messieurs, telle que chemises à devants de toile, chemises fines pour voyage, chemises de peau en mérinos et en coton, caleçons flanelles blanches et brunes, &c., &c.

Vente pour cause de liquidation *Vins, Huile, Absinthe, &c.*

PAR BERNARD TURPIN, encanteur. Bureau, No 93, rue Vieille Levée.

SAMEDI 31 octobre, à 10 heures et demie du matin, il sera vendu à l'encan, au magasin de M. E. Napias, No 30, rue Vieille Levée, pour cause de liquidation 100 caisses champagne Duc de Bellegarde, en demi bouteilles. 25 barriques vin rouge de Bergerac, 50 paniers huile d'olives "Flagolol, 12 bouteilles, 40 do do do 24 demi bouteilles, 4 quarts vin de Porto, 16 caisses absinthe "Jourdan Brives & Co" Conditions à la vente

Pendules, tableaux, marchandises sèches, souliers, chapeaux, &c

PAR FRANCIS FERNANDEZ R. GUTIERREZ encanteur.

SAMEDI, 31 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu au magasin situé au coin des rues Chartres et St. Louis— Un lot de PENDULES, TABLEAUX, marchandises sèches, souliers, articles de mercerie, &c.

Marchandises sèches de fond et de fantaisie

PAR T. KEELAR & SON. T. KEELAR, encanteur.

SAMEDI, 31 du courant, à 10 heures du matin il sera vendu à leur magasin d'encan, rue du Camp, No 73 Cotons blancs et écrus, jeans, kerseys, cotonnades, tailles, balmoral jaconats, toiles d'Irlande, diaprées, serviettes, &c. —Egalement, à 11 heures— 30000 aiguilles, 700 paquets d'épingles, 700 douzaines coton en bobine, 200 douzaines galons fil, chemises et caleçons, gants, bonneterie, &c.

Meubles, Machines à coudre, fournitures pour cordonniers, argenterie plaquée, &c.

PAR FRANCIS FERNANDEZ, R. GUTIERREZ, encanteur.

LUNDI prochain, le 2 de novembre, à 10 heures du matin, il sera vendu à l'encan, au coin des rues Bourbon et St. Anne— Un assortiment de MEUBLES tels que armoires, lits, sofas, chaises, toilette, lavabos, tables, &c. et fournitures pour cordonniers—MACHINES A COUDRE, argenterie plaquée et divers autres articles de bon usage dont le détail serait trop long.

Vacherie. Vacherie

PAR E. M. JACOBS, encanteur.

IL sera vendu MARDI, 3 novembre 1863, à 11 heures du matin, rue Hancock, près des casernes, entre les rues Bons Enfants et Moraes— 17 belles vaches laitières, 3 chevaux, 1 charrette à lait, 1 ... à provisions, 2 truies avec 14 petits, 2 moules de foin. La vacherie et les ustensiles de la vacherie. Conditions—comptant.

Jolie machine à vapeur française

PAR E. M. JACOBS encanteur

IL sera vendu vendredi 30 octobre 1863, à 11 heures du matin, à l'encoignure Royale et Quartier— Une machine à vapeur complète et en bon état, de la force de 8 chevaux, de 19 pouces de ... avec bouilloire pompe d'alimentation, tuyaux, &c, &c. Conditions—comptant.

VACHERIE,

POUR CAUSE DE DEPART,

PAR E. M. JACOBS, encanteur.

LE sera vendu, samedi 31 octobre 1863, à 11 heures du matin, rue Marthe, entre rues Bons Enfants et Morales— 15 vaches laitières, fécondées ou sur le moment de vêler, Un cheval, une charrette à lait, La clientèle, ainsi que les ustensiles de la vacherie. Conditions—Au-dessous de $100 comptant, au-dessus de $100, cinq mois de crédit, en billets approuvés à la satisfaction du vendeur.

VENTES JUDICIAIRES.

Eug. Rochereau & Co vs. Mathieu Jules Bujac

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nlle Orléans —No 16,785—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable sixième cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai à la vente, à la Bourse des Marchands, rue Royale, entre les rues Bienville et Conti, à midi, le [illegible] de décembre 1863, de la propriété suivante, savoir :

1o Une portion de terre située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Franklin, du Canal, de la Douane, et Treme et ayant cinquante pieds de face sur la rue du Canal, par cent pieds de profondeur, entre parallèles désigné par Bourgerot, arpenteur date du 4 de décembre 1848.

Ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges et appartenances y attachés.

2o Une portion de terre étant une partie du fond de la propriété du Canal, ayant quatorze pieds de face ... [illegible] ... du terrain No Trois.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges et appartenances y attachés.

Saisie dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. JAS. E. DUNHAM, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

M. Berwin vs. E. de Bar

DEUXIÈME Cour de District de la Nouvelle Orléans—No 19,420—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procèderai le vendredi 6 novembre 1863, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Bienville et Conti, à la vente de la propriété suivante, savoir :

Quatre terrains situés dans le Premier District de la ville de la Nlle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jackson, du Camp, Coliseum et St. Patrick, lesquels terrains sont désignés comme ... [illegible] ... rue Jackson et Coliseum ... [illegible] ... d'après un plan de l'arpenteur de la ville dressé le 17 de novembre 1853 et en date du 17 de novembre 1853 ... No 5, en l'étude de A. Ducatel notaire public de cette ville.

Ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent. Cette propriété sera vendue au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de James Barnes, par acte au rapport de Mathieu Gernon, notaire public en cette ville, en date du 27 de mars 1862.

Saisie dans l'affaire ci-dessus

Conditions—comptant, au moment de l'adjudication. JAS. E. DUNHAM, Shérif de la Paroisse d'Orléans

Fabrique de fleurs artificielles.

68......RUE BOURBON......68

MME A. FOURNIER a l'honneur d'inviter les dames à venir visiter le joli choix d'articles pour ornements de tombeaux qu'elle vient de recevoir par les derniers arrivages et qu'elle vendra à DES PRIX TRES MODÉRÉS.

PLUS DE DISTANCE !

Plus de séparation !!

DIVINATION ! PREDICTION !!

Par Madame ADAH,

Cartomancienne Parisienne, et élève de Mlle LENORMAND.

Heures de consultation, de 10 heures du matin à 5 heures de l'après-midi.

Rue St-Louis, No 95.

ED. FROIDEVAUX,

Rue de Chartres No 53.

NE voyant la possibilité d'écouler son fort stock de marchandises qu'en vendant très bon marché, offre Dentelles, broderies, confections, robes de bal, chapeaux, &c. Rubans en taffetas, en velours, en crêpe, en gaze, Fleurs fines, coiffures de bal et mariée, plumes, Taffetas, velours, royal, épinglé en toutes nuances, Blondes, bobin, appreté, tulle Lyon, illusion, Malines, Guipure, crêpe lisse, crêpe anglais, Tulle brodé, gaze argentine, tulle grenadine, Chapeaux en paille, crin et agréments, Barettes, laitons, gazes, cannetilles et cannetilles, Paille, fil, aiguilles, calottes, tulle, linon et sparterie. Boutons divers, rubans fil, baleines, agrafes, Nota—Formes linon et coiffées de $1 à $3 50.

AVIS AUX DAMES.

LE soussigné, venant d'arriver par le steamer Evening Star, peut offrir un grand assortiment de cheveux de toutes couleurs et de toutes longueurs. Tous ces ouvrages, tels que perruque bandeaux, nattes, nattes sur peigne, cache-peigne, frisettes, &c., &c. Etant fabriqués par lui, il peut les vendre meilleur marché que toute autre maison. Il offre aussi un bel assortiment de peignes en ivoire, écaille et buffles, brosses de tout genre, teinture, &c., &c. FELIX BARON, 202, rue Baronne, entre Girod et Julia

AVIS.

Le magasin de Pianos de A. PERKIER est transféré pour le moment rue Royale, Nos 250 & 252, entre les rues St-Philippe et Ursulines, au rez de chaussée.

CHANGE

A VUE OU A TERME, SUR :

PARIS, BORDEAUX, TOULOUSE, MARSEILLE, NANTES, ROUEN, HAVRE, NANCY, LYON, MULHOUSE, AMIENS, STRASBOURG, METZ, NIMES, St-ETIENNE, St-QUENTIN, REIMS, VALENCIENNES, TARBES, PAU, LAROCHELLE, ANGOULEME, PERIGUEUX, AGEN, BREST, ORLEANS, A VENDRE PAR C. CAVAROC & Co., 116, rue St-Louis.

BRIQUES DU PAYS.

UN MILLION briques de première qualité, à vendre par C. CAVAROC & CO., 116, rue Royale.

BOIS DE CONSTRUCTION.

CINQUANTE MILLE pieds bois, de diverses qualités, à vendre par C. CAVAROC & CO. 116, rue Royale.

A LIVRER.

PAR le navire Comtesse de [illegible], attendu de Bordeaux— 30 barriques vin rouge, Pauillac, 120 do do St-Julien, 120 do do Cantenac, 200 caisses do St-Julien, 200 do do Cantenac, 1500 quarts médiocre à Pauillac, 1000 demi do do do, 40 caisses champagne, Duc de Montebello. A vendre par C. CAVAROC & CO., 116, rue Royale.